



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

A 941,205



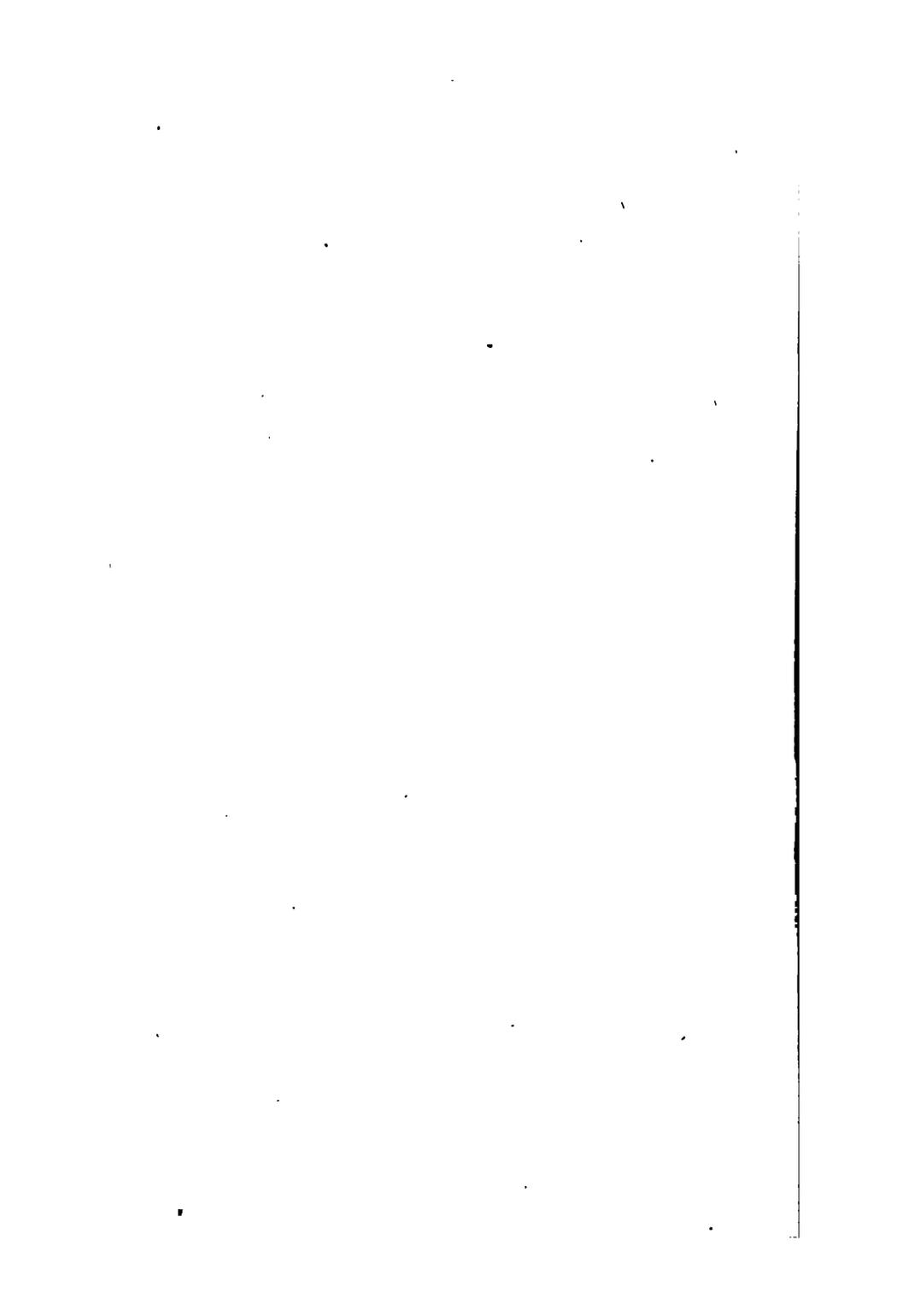
848.

R86

R73

Vertical line on the right side of the page.

Small mark or signature at the bottom left.



Centenaire de Rousseau célébré le 3 Juillet 1878

LA

SAGESSE DE JEAN-JACQUES

848

R 86

872

FRAGMENTS

DES

ÉCRITS DE ROUSSEAU

accompagnés de diverses réflexions et de renseignements

PAR AMÉDÉE ROGET

Professeur à l'Université de Genève.



GENÈVE

J. CAREY, ÉDITEUR, VIEUX-COLLÈGE, 3

PARIS

NEUCHÂTEL

SANDOZ ET FISCHBACHER

J. SANDOZ, LIBRAIRE

1878

0

Rousseau, Jean-Jacques

Centenaire de Rousseau célébré le 3 Juillet 1878

LA

SAGESSE DE JEAN-JACQUES

FRAGMENTS

DES

ÉCRITS DE ROUSSEAU

accompagnés de diverses réflexions et renseignements

PAR AMÉDÉE ROGET

Professeur à l'Université de Genève.



GENÈVE

J. CAREY, ÉDITEUR, VIEUX-COLLÈGE, 3

PARIS

NEUCHÂTEL

SANDOZ ET FISCHBACHER

J. SANDOZ, LIBRAIRE

1878

02/20

20

Gen. Lib.
Vignaud
7-31-47

AVANT-PROPOS

2-5-48
40M
Bien des personnes qui s'inclinent volontiers devant l'incomparable talent d'écrivain de notre compatriote Jean-Jacques Rousseau, qui ne font aucune difficulté de lui reconnaître des aspirations élevées et généreuses, portent à d'autres égards un jugement assez-désavantageux sur son compte. Ces personnes considèrent Rousseau comme un esprit habituellement enclin à l'exagération, incapable de voir le véritable aspect des choses et se repaissant de chimères dangereuses. Nous sommes persuadés qu'en jugeant de la sorte Rousseau on lui fait tort et que de semblables appréciations proviennent de préventions injustes ou reposent sur une connaissance incomplète et superficielle des écrits de notre illustre concitoyen. Sans doute, Rousseau, très-impressionna-

F.H.D.

ble, dépasse fort souvent sa pensée, et la passion l'entraîne à des affirmations paradoxales. Mais, ou nous nous trompons fort, ou le lecteur qui aura pris la peine d'examiner de près l'ensemble des œuvres de Jean-Jacques en rapportera la conviction que Rousseau était au fond un esprit modéré, pondéré, poursuivant la vérité avec effort, basant ses affirmations sur de patientes observations, fuyant les extrêmes, recherchant l'ordre, l'équilibre et l'harmonie, et qu'en dépit des emportements regrettables de sa plume, son caractère était foncièrement bienveillant et affectueux.

En religion, Rousseau témoigne un respect sincère pour les croyances et les institutions qu'il croit devoir combattre, il ne manie point la sape d'une main aveugle, il cherche à conserver ce qui lui paraît essentiel, il veut rallier les hommes séparés par des conceptions diverses autour de principes qu'il considère comme inattaquables; tout en manifestant son antipathie pour les dogmes qui divisent, il condamne l'esprit de négation, recommande la foi qui relève et console.

En philosophie et en morale, Rousseau évite de se prononcer sur des questions de pure spéculation, écarte l'esprit de système, il en appelle surtout à l'évidence intérieure, à la conscience. Plusieurs des règles qu'il a indiquées pour l'éducation de l'enfance sont conformes aux principes d'une saine psychologie et ont été consacrées par l'assentiment des pédagogues les plus éclairés.

En politique, Rousseau proclame la démocratie, non point comme une panacée universelle, mais comme le régime normal de la société civilisée, et l'Europe ne gravite-t-elle pas aujourd'hui visiblement vers l'idéal qu'il a tracé? Mais on n'a pas dit assez jusqu'ici que Rousseau associe étroitement au principe de la souveraineté du peuple la revendication des droits individuels, il entend que l'exercice de cette souveraineté soit entouré de garanties protectrices, il insiste avec force sur l'obéissance due à la loi. Rousseau ne se propose nullement d'introduire brusquement et partout les institutions démocratiques mais bien de les acheminer par un progrès régulier; il ne fait jamais appel à la révolu-

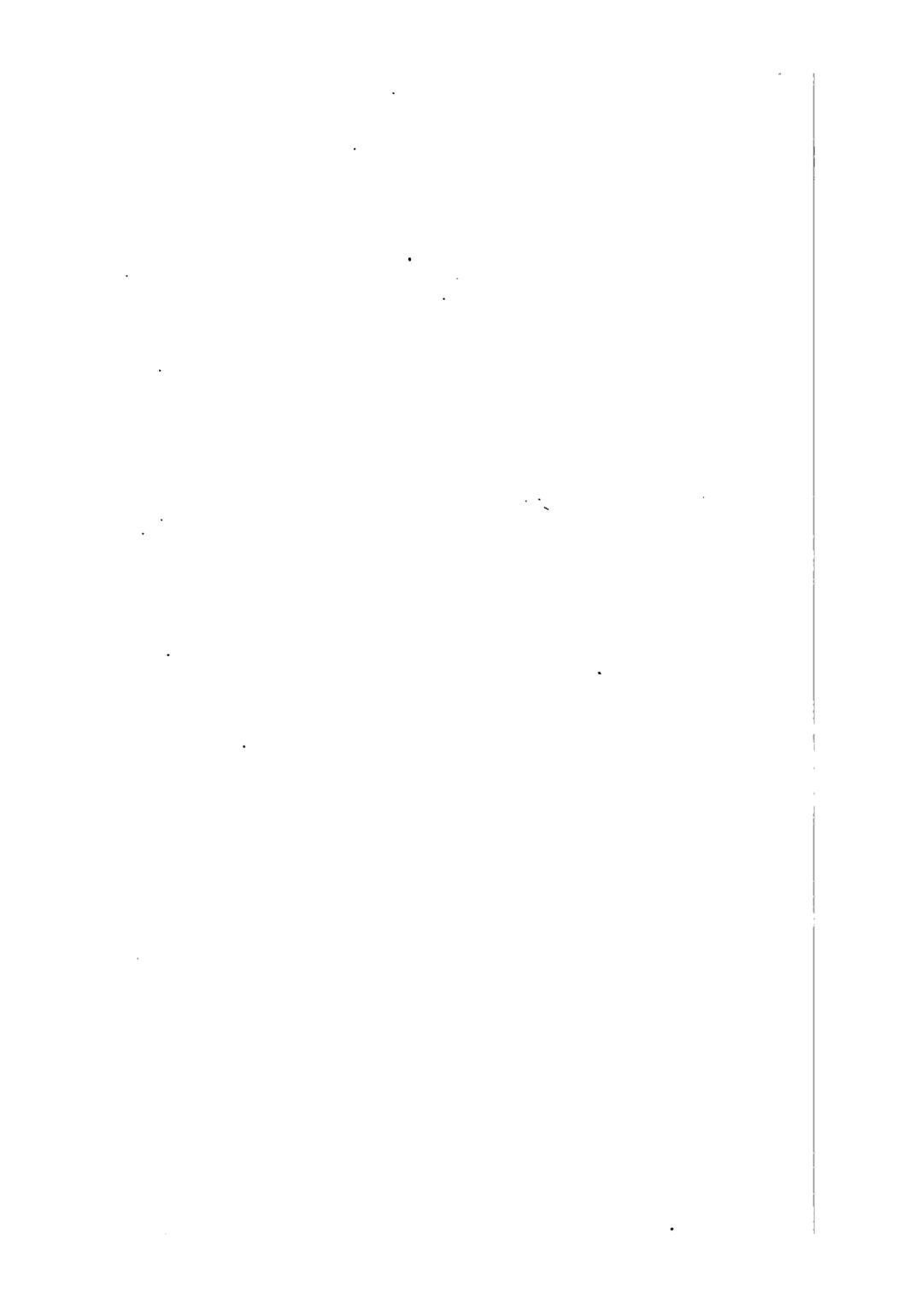
tion. Il n'hésite pas à faire l'éloge du gouvernement de Genève, bien que ce gouvernement tel qu'il était constitué de son temps ne répondît que très-imparfaitement au type de l'Etat démocratique; il exhorte ses concitoyens à le maintenir et à le perfectionner graduellement.

Rousseau professe hautement le culte de l'idéal, et c'est même là le cachet de son originalité et le secret de son prestige; mais il a aussi l'œil ouvert sur les réalités, et a fait, sous beaucoup de rapports, œuvre d'homme pratique. Rousseau a beaucoup démoli, et toutes ses démolitions ne sont pas également approuvables, il a été souvent infidèle à ses propres principes et il a porté une main profane sur des choses qu'il eût dû respecter; mais il a aussi voulu et su édifier, il a concouru, dans une large mesure et au prix de douloureuses épreuves, à l'arrangement de l'habitation intellectuelle et morale qui nous procure bien des satisfactions; à nous hommes du dix-neuvième siècle.

Aucuns diront peut-être que c'est un Rousseau fantastique que nous découvrons à leurs regards étonnés, qu'ils s'en

tiennent à leur Rousseau sophiste et énergumène et ne veulent pas entendre parler de notre Rousseau débonnaire et raisonnable. Nous n'avons garde d'engager une discussion avec nos contradicteurs et nous nous empressons de nous taire pour donner la parole à l'écrivain qui, il y a plus de cent ans, charma ses contemporains et qui peut encore enseigner de bonnes choses à notre génération.





LA SAGESSE DE JEAN-JACQUES

I

ROUSSEAU MORALISTE

— Selon le cours ordinaire des choses, de quelques maux que soit semée la vie humaine, elle n'est pas à tout prendre un mauvais présent.

(Lettre à Voltaire.)

— J'espère et l'espérance embellit tout.

— Il faut distinguer avec soin le mal particulier, dont aucun philosophe n'a jamais nié l'existence, du mal général que nie l'optimisme.

— Vous n'avez pas besoin d'aller chercher si loin les principes de la morale. Rentrez dans votre cœur et vous les y trouverez. Pour être vertueux, il suffit de vouloir l'être; et si vous avez cette volonté tout est fait; votre bonheur est décidé.

(L. à un jeune homme.)

— Ecoutez cette voix secrète qui parle à tous les cœurs et soyez vertueux pour savoir ce que c'est que de l'être.

— Sitôt qu'on veut rentrer en soi-même, chacun sent ce qui est bien, chacun discerne ce qui est beau.

— Un méchant heureux ne fait envie à personne.

— L'hommage que le méchant rend au juste en secret est le vrai titre de noblesse que la nature a gravé dans le cœur de l'homme.

— Celui qui croit jouir du fruit de ses vices n'est pas moins tourmenté que s'il n'eût point réussi ; l'objet est changé, l'inquiétude est la même.

— Il est certain que les méchants sont tous misérables, quel que soit leur sort apparent, parce que le bonheur s'empoisonne dans une âme corrompue, comme le plaisir des sens dans un corps mal sain.

(L. à d'Offreville.)

— La vertu ne donne pas le bonheur, mais elle seule apprend à en jouir quand on l'a, elle fait porter plus patiemment les maux et goûter plus délicieusement les biens. *(Id.)*

— En quoi consiste la sagesse humaine ou la route du vrai bonheur ? à diminuer l'excès des désirs sur les facultés et à mettre en égalité parfaite la puissance et la volonté.

— Celui dont la force passe les besoins est un être fort ; celui dont les besoins passent la force est un être faible. Mesurons le rayon de notre sphère, et restons au centre, comme l'araignée au milieu de sa toile ; nous nous suffirons toujours à nous-mêmes, et nous n'aurons point à nous plaindre de notre faiblesse, car nous ne la sentirons jamais.

(*Emile.*)

— Otez les douleurs du corps et les remords de la conscience, tous nos maux sont imaginaires.

— La vérité n'a presque rien fait dans le monde parce que les hommes se conduisent toujours plus par leurs passions que par leurs lumières, et qu'ils font le mal, approuvant le bien.

(*L. à la Soc. économ. de Berne, 1762.*)

— Qu'est-il besoin d'aller chercher l'enfer dans l'autre vie. Il est dès celle-ci dans le cœur des méchants.

— Nous croyons suivre l'impulsion de la na-

ture et nous lui résistons ; en écoutant ce qu'elle dit à nos sens, nous méprisons ce qu'elle dit à nos cœurs, l'être actif obéit, l'être passif commande. La conscience est la voix de l'âme, les passions sont la voix du corps.

— La vertu n'appartient qu'à un être faible par sa nature et fort par sa volonté.

— Il ne dépend pas de nous de n'avoir ou de n'avoir pas des passions, mais il dépend de nous de régner sur elles.

— Le sage en employant toutes ses forces à bien posséder ce qu'il a, est plus puissant et plus riche de tout ce qu'il désire moins que nous.

— Ce sont les passions qui nous rendent faibles, parce qu'il faudrait pour les contenter plus de forces que ne nous en donna la nature.

— Dites ce qui est vrai, faites ce qui est bien ; ce qui importe à l'homme est de remplir ses devoirs sur la terre, et c'est en s'oubliant qu'on travaille pour soi.

— Soyons bons premièrement, et puis nous serons heureux.

— J'aime mieux expier mes fautes que les excuser ; quand ma raison me dit que j'ai fait dans une situation ce que j'aurais dû faire, je l'en crois moins que mon cœur qui gémit et qui la dément.

— L'occasion de faire des heureux est plus rare qu'on ne le pense ; la punition de l'avoir manquée est de ne plus la retrouver.

— Il n'est point de route plus sûre pour aller au bonheur que celle de la vertu. Si on y parvient, il est plus pur, plus solide et plus doux par elle ; si on le manque, elle seule peut en dédommager.

— Il n'est pas si facile qu'on pense de renoncer à la vertu. Elle tourmente longtemps ceux qui l'abandonnent, et ses charmes, qui sont les délices des âmes pures, sont le premier supplice du méchant qui les aime encore et n'en saurait plus jouir.

— La conscience ne trompe jamais une âme qui la consulte sincèrement.

— Il faut rougir de faire une faute et non de la réparer.

— Ce n'est pas quand une vilaine action vient d'être faite qu'elle nous tourmente ; c'est quand, longtemps après, on se la rappelle ; car le souvenir ne s'en éteint point.

— La patience, la douceur, la résignation, l'intégrité, la justice impartiale, sont un bien qu'on emporte avec soi et dont on peut s'enri-

richir sans cesse, sans craindre que la mort même nous en fasse perdre le prix.

(*Les Rêveries, 1777.*)

— Quoi! je puis observer, connaître les êtres et leurs rapports; je puis sentir ce que c'est qu'ordre, beauté, vertu; je puis contempler l'univers, m'élever à la main qui le gouverne; je puis aimer le bien, le faire et je me comparerais aux bêtes! Ame abjecte, c'est ta triste philosophie qui te rend semblable à elle; ou plutôt tu veux en vain t'avilir; ton génie dépose contre tes principes, ton cœur bienfaisant dément ta doctrine, et l'abus même de tes facultés prouve leur excellence en dépit de toi. (*Profession du vicaire.*)

— Nul être matériel n'est actif par lui-même et moi je le suis. On a beau me disputer cela, je le sens et ce sentiment qui me parle est plus fort que la raison qui le combat. J'ai un corps sur lequel les autres agissent et qui agit sur eux; cette action réciproque n'est pas douteuse; mais ma volonté est indépendante de mes sens; je consens ou je résiste, je succombe ou je suis vainqueur et je sens parfaitement en moi-même quand je fais ce que j'ai voulu faire et quand je ne fais que céder à mes passions. J'ai toujours la puissance de vouloir, non la force d'exécuter.

(*Idem*)

— En méditant sur la nature de l'homme, j'y crus découvrir deux principes distincts, dont l'un s'élevait à l'étude des vérités éternelles, à l'amour de la justice et du beau moral, aux régions du monde intellectuel, dont la contemplation fait les délices du sage et dont l'autre le ramenait basement en lui-même, l'asservissait à l'empire des sens, aux passions qui sont leurs ministres, et contrariait par elles tout ce que lui imposait de grand et de noble le sentiment du premier de ces principes. En me sentant entraîné, combattu par ces deux mouvements contraires, je me disais : « Non, l'homme n'est point un ; je veux et ne veux pas ; je me sens à la fois esclave et libre ; je vois le bien, je l'aime et je fais le mal ; je suis actif quand j'écoute la raison, passif quand mes passions m'entraînent ; et mon pire tourment, quand je succombe, est de sentir que j'ai pu résister.

(*Idem.*)

— Le plus grand de nos besoins, le seul auquel nous pouvons pourvoir, est celui de sentir nos besoins, et le premier pas pour sortir de notre misère est de la connaître. Soyons humbles pour être sages ; voyons notre faiblesse et nous serons forts.

(*N. Héloïse.*)

— Quand je me livre aux tentations, j'agis selon l'impulsion des objets externes. Quand je me reproche cette faiblesse, je n'écoute que ma volonté ; je suis esclave par mes vices, et libre par mes remords ; le sentiment de ma liberté ne s'efface en moi que quand je me déprave, et que j'empêche enfin la voix de l'âme de s'élever contre la voix du corps.

(*Id.*)

— Voulez-vous rejeter l'intelligence universelle ? Les causes finales vous crèvent les yeux. Voulez-vous étouffer l'instinct moral, la voix interne s'élève dans notre cœur, y foudroie les petits arguments à la mode et nous crie qu'il n'est pas vrai que l'honnête homme et le scélérat, le vice et la vertu ne sont rien.

— L'homme de la nature apprend à porter en toute chose le joug de la nécessité et à s'y soumettre, à ne murmurer jamais contre la Providence qui commença par le combler de dons précieux, qui promet à son cœur des biens plus précieux encore, mais qui, pour réparer les injustices de la fortune et des hommes choisit son heure et non pas la nôtre et dont les vues sont trop au-dessus de nous pour qu'elle nous doive compte de ses moyens.

— Homme, ne cherche plus l'auteur du mal ; cet auteur c'est toi-même. Il n'existe point d'autre mal que celui que tu fais ou que tu souffres, et l'un et l'autre vient de toi.

— Murmurer de ce que Dieu n'empêche pas l'espèce humaine de faire le mal, c'est murmurer de ce qu'il la fit d'une nature excellente, de ce qu'il mit à ses actions la moralité qui les ennoblit, de ce qu'il lui donna droit à la vertu.

— Il y a un intérêt qui ne tient point aux avantages de la société, qui n'est relatif qu'à nous-mêmes, au bien de notre âme, à notre bien-être absolu et que pour cela j'appelle intérêt spirituel ou moral par opposition à l'intérêt temporel. Cet intérêt, pour n'avoir pas des objets sensibles matériels, n'en est pas moins vrai, pas moins grand, pas moins solide et, pour tout dire en un mot, le seul qui, tenant entièrement à notre nature, tend à notre véritable bonheur.

(Lettre à M. d'Offreville.)

— Il faut prendre garde de se trouver dans une situation qui fasse trouver son avantage dans le préjudice d'autrui.

— Celui qui sait régner sur son propre cœur, tenir toutes ses passions sous le joug, sur qui l'intérêt personnel et les désirs sensuels n'ont

aucune puissance, et qui, soit en public soit tout seul et sans témoin, ne fait en toute occasion que ce qui est juste et honnête, sans égard aux vœux secrets de son cœur, celui-là seul est homme vertueux.

— La grandeur de l'homme appartient à tous les états, et nul ne peut être heureux s'il ne jouit de sa propre estime.

— Sois sûr, que s'il est un seul exemple de bonheur sur la terre, il se trouve dans un homme de bien.

— Employons à nous rendre bons et heureux le temps que les philosophes perdent à chercher comment on doit l'être, et proposons-nous de grands exemples à imiter plutôt que de vains systèmes à suivre.

— Il faut que le mot de vertu ne soit qu'un vain nom, ou qu'elle exige des sacrifices.

— Hélas ! je le sens trop par mes vices, l'homme ne vit qu'à moitié durant sa vie, et la vie de l'âme ne commence qu'à la mort du corps.

— La mort est la fin de la vie du méchant et le commencement de celle du juste.

— La préparation à la mort est une bonne vie ; je n'en connais point d'autre.

— La vanité de l'homme est la source de ses

plus grandes peines et il n'y a personne de si parfait et de si fêté à qui elle ne donne encore plus de chagrin que de plaisir.

— L'innocente joie aime à s'évaporer au grand jour ; mais le vice est ami des ténèbres, et jamais l'innocence et le mystère n'habitèrent longtemps ensemble.

— Le premier pas vers le vice est de mettre du mystère aux actions innocentes, et quiconque aime à se cacher a tôt ou tard raison de se cacher. J'ai toujours regardé comme le plus estimable des hommes ce Romain qui voulait que sa maison fût construite, de manière qu'on vit tout ce qu'on y faisait.

— L'imagination qui pare ce qu'on désire l'abandonne dans la possession.

— Le bon s'ordonne par rapport au tout et le méchant ordonne le tout par rapport à lui.

— Chaque fois que tu seras tenté de sortir de la vie, dis en toi-même : Que je fasse encore une bonne action avant de mourir !

— Nos désirs sont étendus, nos forces sont presque nulles.

— L'homme qui fait sa volonté est celui qui n'a pas besoin pour la faire de mettre les bras d'un autre au bout des siens ; d'où il suit que le pre-

mier de tous les biens n'est pas l'autorité, mais la liberté. L'homme vraiment libre ne veut que ce qu'il peut et fait ce qu'il lui plaît.

— Ce n'est pas des plaisirs entassés qu'on est heureux, mais par un état permanent qui n'est point composé d'actes distincts; si le bonheur n'entre pour ainsi dire en dissolution dans notre âme, s'il ne fait que la toucher, l'effleurer par quelques points, il n'est qu'apparent, il n'est rien pour elle.

— Un homme gai n'est souvent qu'un infortuné, qui cherche à donner le change aux autres et à s'étourdir lui-même. Ces gens si rians, si ouverts, si sereins dans un cercle, sont presque toujours tristes et grondeurs chez eux et leurs domestiques portent la peine de l'amusement qu'ils donnent à leurs sociétés.

Un homme vraiment heureux ne parle guère; il resserre pour ainsi dire le bonheur autour de son cœur. Les jeux bruyants, la furbulente joie voilent les dégoûts et l'ennui.

— Quant à la fortune, ce n'eût pas été la peine de philosopher pour ne pas apprendre à m'en passer. Je gagnerai ma vie et je serai homme; il n'y a point de fortune au-dessus de cela.

— Heureux, celui qui sait quitter l'état qui le quitte, et rester homme en dépit du sort!

— C'est l'opinion qui chasse le bonheur devant nous et il est cent fois plus aisé d'être heureux que de le paraître. Gens à coffres-forts, cherchez quelqu'autre emploi de votre opulence, car pour le plaisir elle n'est bonne à rien.

— Les grâces ne s'usent pas comme la beauté, elles ont de la vie, elles se renouvellent sans cesse.

— Je pense que le signe le plus assuré du vrai contentement d'esprit est la vie retirée et domestique, et que ceux qui vont chercher leur bonheur chez autrui ne l'ont point chez eux-mêmes.

— Que ceux qui nous exhortent à faire ce qu'ils disent et non ce qu'ils font disent une grande absurdité ! Qui ne fait pas ce qu'il dit ne le dit jamais bien.

— La vie est courte ; c'est une raison d'en user jusqu'au bout, et de dispenser avec art sa durée afin d'en tirer le meilleur parti qu'il est possible.

— O homme petit et vain ! montre-moi ton pouvoir, je te montrerai ta misère.

— Rentrez en vous-même, écoutez cette voix secrète qui parle à tous les cœurs et soyez vertueux pour savoir ce que c'est que l'être.

(Lettres sur la vertu et le bonheur.)

— Quoiqu'il n'y ait aucune parfaite vertu sur la terre, il n'y a peut-être aucun homme qui ne surmonte ses penchants en quelque chose, et qui par conséquent n'ait quelque vertu; les uns en ont plus, les autres moins. Mais si la mesure est indéterminée, est-ce dire que la chose n'existe point? C'est ce qu'assurément vous ne croyez point, et que pourtant vous faites entendre. Je vous condamne, pour réparer cette faute, à faire une pièce où vous prouverez que malgré les vices des hommes, il y a parmi eux des vertus, et même de la vertu, et qu'il y en aura toujours.

(Lettre à M. de C., auteur dramatique, 1764.)

— L'homme qui a le plus vécu n'est pas celui qui a le plus d'années, mais celui qui a le plus senti la vie; tel s'est fait enterrer à cent ans, qui mourut dès sa naissance.

— Quel bien fait nécessairement à ses semblables celui d'entr'eux, s'il en est un, qui ne leur fait jamais de mal!

— L'amour du genre humain n'est autre chose en nous que l'amour de la justice.

— Pour empêcher la pitié de dégénérer en faiblesse, il faut la généraliser et l'étendre sur tout le genre humain. Alors on ne s'y livre qu'autant qu'elle est d'accord avec la justice.

— C'est une très grande cruauté envers les hommes que la pitié pour les méchants.

— Les hommes sont tous nos frères, ils doivent tous être nos amis. (*L. à Mme de Créqui.*)

— Tel philosophe aime les Tartares pour être dispensé d'aimer ses voisins.

— Le bonheur qu'on nous attribue est le seul dont nous jouissons et nous aimerions autant ne pas être que de n'être pas regardés.

— Vous me paraissez juger trop sévèrement les riches. Vous ne songez pas qu'ayant contracté dès leur enfance mille besoins que nous n'avons point, les réduire à l'état de pauvres, ce serait les rendre plus misérables qu'eux.

(*L. à Romilly.*)

— Celui qui s'estime véritablement lui-même est peu sensible à l'injuste mépris d'autrui ; car le bon et l'honnête ne dépendent point du jugement des hommes, mais de la nature des choses.

— Je ne dois point me croire quitte avec tout le monde sous prétexte que ceux qui m'ont servi n'ont regardé qu'à leur plaisir où qu'à leur intérêt ; cela peut être vrai pour les particuliers, non pour le corps de la société qui regarde à tous ses membres et par conséquent à moi comme à vous dans tout ce qu'elle fait pour elle-même.

— Mes bienfaiteurs peuvent mourir, mais tant qu'il y a des hommes, je suis obligé de rendre à l'humanité les bienfaits que j'ai reçus d'elle.

— Jeunes époux, vous êtes perdus, si vous n'êtes qu'amants ; mais soyez amis de bonne heure pour l'être toujours.

(*L. à un jeune marié, 1763.*)

— Le mariage est un état de discorde et de trouble pour les gens corrompus ; mais pour les gens de bien, il est le paradis sur la terre.

(*L. au pasteur Vernes.*)

— Vous vouliez briller, vous vouliez primer et vous vouliez être aimée ; ce sont des choses incompatibles. Il faut opter.

(*L. à M^{lle} D. M., 1764.*)

— Heureux qui peut élever ses enfants sous ses yeux ! Je plains un père de famille obligé d'aller chercher au loin la fortune ; car, pour le vrai bonheur de la vie, il en a la source auprès de lui.

(*L. écrite en 1769.*)

— L'attrait de la vie domestique est le meilleur contre-poison des mauvaises mœurs ; quand la famille est vivante et animée, les soins domestiques sont la plus chère occupation de la femme et le plus doux amusement du mari.

(*Emile.*)

— Si la vie d'un ménage bourgeois vous dégoûte, et si l'opinion vous subjugue, guérissez-vous de la soif du bonheur qui vous tourmente, car vous ne l'éteindrez jamais.

(L. à *M^{me} B.*, 1770.)

— Mon ami, ne disputez jamais, car on n'éclaire par la dispute ni soi, ni les autres.

— Les plaisirs exclusifs sont la mort du plaisir. Les vrais amusements sont ceux qu'on partage avec le peuple ; ceux qu'on veut avoir à soi seul, on ne les a plus.

— Le goût du jeu, fruit de l'avarice et de l'ennui, ne prend que dans un esprit et dans un cœur vides.

— Nul père ne peut transmettre à son fils le droit d'être inutile à ses semblables.

— C'est une folie que de vouloir étudier le monde en simple spectateur. Celui qui ne prétend qu'observer n'observe rien, parce qu'étant inutile dans les affaires et importun dans les plaisirs, il n'est admis nulle part. On ne voit agir les autres qu'autant qu'on agit soi-même.

— Quelle est la première leçon de la sagesse ? L'humilité. L'humilité dont le chrétien parle et que l'homme connaît si peu, est le premier sentiment qui doit naître en nous de l'étude de nous-mêmes. }

— Un auteur qui écrit l'après son cœur et sujet, en se passionnant, à des rougnes qui l'entraînent au-delà du but et à des écarts ou se tombent amais des écrivains subtils et métaphoriques qui, sans s'animer sur rien au monde, ne disent jamais que ce qui leur est avantageux de lire et qu'ils savent tourner sans se commettre pour produire l'effet qui convient à leur intérêt.

— Jusques ici, j'ai vu beaucoup de masques : quand verrai-je des visages d'hommes ?

— Il ne faut point chercher et s'éloigner de soi, parce que cela n'est pas possible et que tout nous y ramène, malgré que nous en ayons. Soyez sûre que vous ne serez contente des autres que quand vous n'aurez plus besoin d'eux, et que la société ne peut vous devenir agréable qu'en cessant de vous être nécessaire.

L. à M^{me} de M.

— Je ne suis pas convaincu qu'il suffise pour être heureux de bien remplir les devoirs de son emploi. Sûrement Turenne, en brulant le Palatinat, par l'ordre de Louis XIV, ne poussa pas le vrai bonheur.

— Tel riche pense être ruiné quand il ne lui reste que le bien dont il a besoin. Une preuve que les malheurs sont souvent imaginaires, c'est que la même condition qui fait le désespoir de

celui qui s'y trouve, ferait, telle qu'elle est, le bonheur de cent autres.

— L'ambition compte toujours pour rien ce qu'elle acquiert et pour tout ce qui lui échappe.

— Je défie aucun homme sensé de contempler une heure durant le palais d'un prince et le faste qu'on y voit briller, sans tomber dans la mélancolie et déplorer le sort de l'humanité.

— Les hommes livrés à l'amour-propre et à son triste cortège ne connaissent plus le charme et l'effet de l'imagination. Ils pervertissent l'usage de cette faculté consolatrice ; au lieu de s'en servir pour adoucir le sentiment de leurs maux, ils ne s'en servent que pour l'irriter. Mais celui qui, franchissant l'étroite prison de l'intérêt personnel et des petites passions terrestres, s'élève sur les ailes de l'imagination au-dessus des vapeurs de notre atmosphère, celui qui, sans épuiser sa force et ses facultés à lutter contre la fortune et la destinée, sait s'élancer dans les régions éthérées, y planer et s'y soutenir par de sublimes contemplations, peut de là braver les coups du sort et les insensés jugements des hommes. Il est au-dessus de leurs atteintes, il n'a pas besoin de leur suffrage pour être sage, ni de leur faveur pour être heureux. Enfin, tel est en nous l'empire de l'imagination et telle en

est l'influence, que d'elle naissent non-seulement les vertus et les vices, mais les biens et les maux de la vie humaine, et que c'est principalement la manière dont on s'y livre qui rend les hommes bons ou méchants, heureux ou malheureux ici-bas.

— L'amour de soi-même est toujours bon et toujours conforme à l'ordre.

— Le premier sentiment d'un enfant est de s'aimer lui-même ; et le second qui dérive du premier est d'aimer ceux qui l'approchent.

— L'amour de soi, qui ne regarde qu'à nous, est content quand nos vrais besoins sont satisfaits ; mais l'amour-propre, qui se compare, n'est jamais content et ne saurait l'être, parce que ce sentiment, en nous préférant aux autres, exige aussi que les autres nous préfèrent à eux ; ce qui est impossible. Voici comment les passions douces et affectueuses naissent de l'amour de soi, et comment les passions haineuses et irascibles naissent de l'amour-propre. Ainsi ce qui rend l'homme essentiellement bon, est d'avoir peu de besoins, et de peu se comparer aux autres ; ce qui le rend essentiellement méchant, est d'avoir beaucoup de besoins et de tenir beaucoup à l'opinion. *(Emile.)*

— Si la voix du sang n'est fortifiée par l'habi-

tude et les soins, elle s'éteint dans les premières années et le cœur meurt pour ainsi dire, avant que de naître. Nous voilà dès les premiers pas hors de la nature.

On ne sort pas moins de la nature par une route opposée, lorsqu'au lieu de négliger les soins de mère, une femme les porte à l'excès; lorsqu'elle fait de son enfant une idole; qu'elle augmente et nourrit sa faiblesse pour l'empêcher de la sentir, et qu'espérant le soustraire aux lois de sa nature, elle écarte de lui des atteintes pénibles, sans songer combien, pour quelques incommodités dont elle le préserve un moment, elle accumule au loin d'accidents et de périls sur sa tête et combien c'est une précaution barbare de prolonger la faiblesse de l'enfance sous les fatigues des hommes faits.

(*Emile.*)

— Maintenez l'enfant dans la seule dépendance des choses, vous aurez suivi l'ordre de la nature dans le progrès de son éducation. N'offrez jamais à ses volontés indiscrètes que des obstacles physiques ou des punitions qui naissent des actions même et qu'il se rappelle dans l'occasion; pour lui défendre de mal faire, il suffit de l'en empêcher

— Le chef-d'œuvre d'une bonne éducation est

de faire un homme raisonnable et on prétend élever un enfant par la raison ; c'est commencer par la fin.

— La nature veut que les enfants soient enfants avant d'être hommes. Si nous voulons pervertir cet ordre, nous produirons des fruits précoces qui n'auront ni maturité ni saveur ; nous aurons de jeunes docteurs et de vieux enfants.

— La première idée qu'il faut donner à l'enfant est moins celle de la liberté que de la propriété.

— Parmi tant d'admirables méthodes pour abrégé l'étude des sciences, nous aurions grand besoin que quelqu'un nous en donnât une pour les apprendre avec effort.

— Dans l'ordre naturel les hommes étant tous égaux, leur vocation commune est l'état d'homme et quiconque est bien élevé pour celui-là ne peut mal remplir les devoirs qui s'y rapportent. Qu'on destine mon élève à l'épée, à l'église, au barreau, peu m'importe. Avant la vocation des parents, la nature l'appelle à la vie humaine. Vivre est le métier que je lui veux apprendre. En sortant de mes mains, il ne sera, j'en conviens, ni magistrat, ni soldat, ni prêtre. Il sera premièrement homme ; tout ce qu'un homme doit être, il saura l'être au besoin tout aussi

bien que qui que ce soit, et, la fortune aura beau le faire changer de place, il sera toujours à la sienne. *(Emile)*

— Que fait cet homme riche, ce père de famille si affairé et forcé, selon lui, de laisser ses enfants à l'abandon? Il paye un autre homme pour remplir des soins qui lui sont à charge. Ame vénale! crois-tu donner à ton fils un autre père avec de l'argent? Ne t'y trompe point; ce n'est pas même un maître que tu lui donnes, c'est un valet, il en formera bientôt un second.

(Emile.)

— La vie triste et mesquine des pères et mères est presque toujours la première source du désordre des enfants.

— Les pères doivent à leurs enfants l'exemple de la vie de l'homme et du bonheur attaché à la sagesse.

— Pour aimer la vie paisible et domestique il faut la connaître; il faut en avoir senti les douceurs dès l'enfance. Ce n'est que dans la maison paternelle qu'on prend du goût pour sa propre maison, et toute femme que sa mère n'a point élevée n'aimera point élever ses enfants.

— J'aimerais autant exiger qu'un enfant eût cinq pieds de haut que du jugement à dix ans.

— Il faut que l'enfant demande, et non qu'il commande; il faut que la mère accorde souvent, mais qu'elle ne cède jamais.

(*L. au pr. de Wurtemberg, 1764.*)

— Un jeune homme, élevé dans une heureuse simplicité, est porté par les premiers mouvements de la nature vers les passions tendres et affectueuses; son cœur compatissant s'émeut sur les peines de ses semblables; il tressaillit d'aise quand il revoit son camarade; ses bras savent trouver des étreintes caressantes, ses yeux savent verser des larmes d'attendrissement; il est sensible à la honte de déplaire, au regret d'avoir offensé.

(*Emile.*)

— Soyons toujours gens de bien, et laissons bavarder les hommes. Si nous voulons vivre en paix, il faut que cette paix vienne de nous mêmes.

(*L. à Vernes, 1756.*)

— Pour être grand il ne faut que se rendre maître de soi. C'est au dedans de nous-mêmes que sont nos plus véritables ennemis, et qui-conque aura su les combattre et les vaincre, aura plus fait pour la gloire, au jugement des sages que s'il eût conquis l'Univers.

(*Discours sur les Héros, 1751.*)

— O Vertu! Science sublime des âmes simples, faut-il donc tant de peines et d'appareil pour te

connaître ? Tes principes ne sont-ils pas gravés dans tous les cœurs, et ne suffit-il pas pour apprendre tes lois de rentrer en soi-même et d'écouter la voix de la conscience dans le silence des passions ?

(Disc. sur les arts et les sciences, 1754.)

— Que les hommes frémiraient au premier mal qu'ils font, s'ils voyaient qu'ils se mettent dans la triste nécessité d'en toujours faire, d'être méchant toute leur vie pour avoir pu l'être un moment !

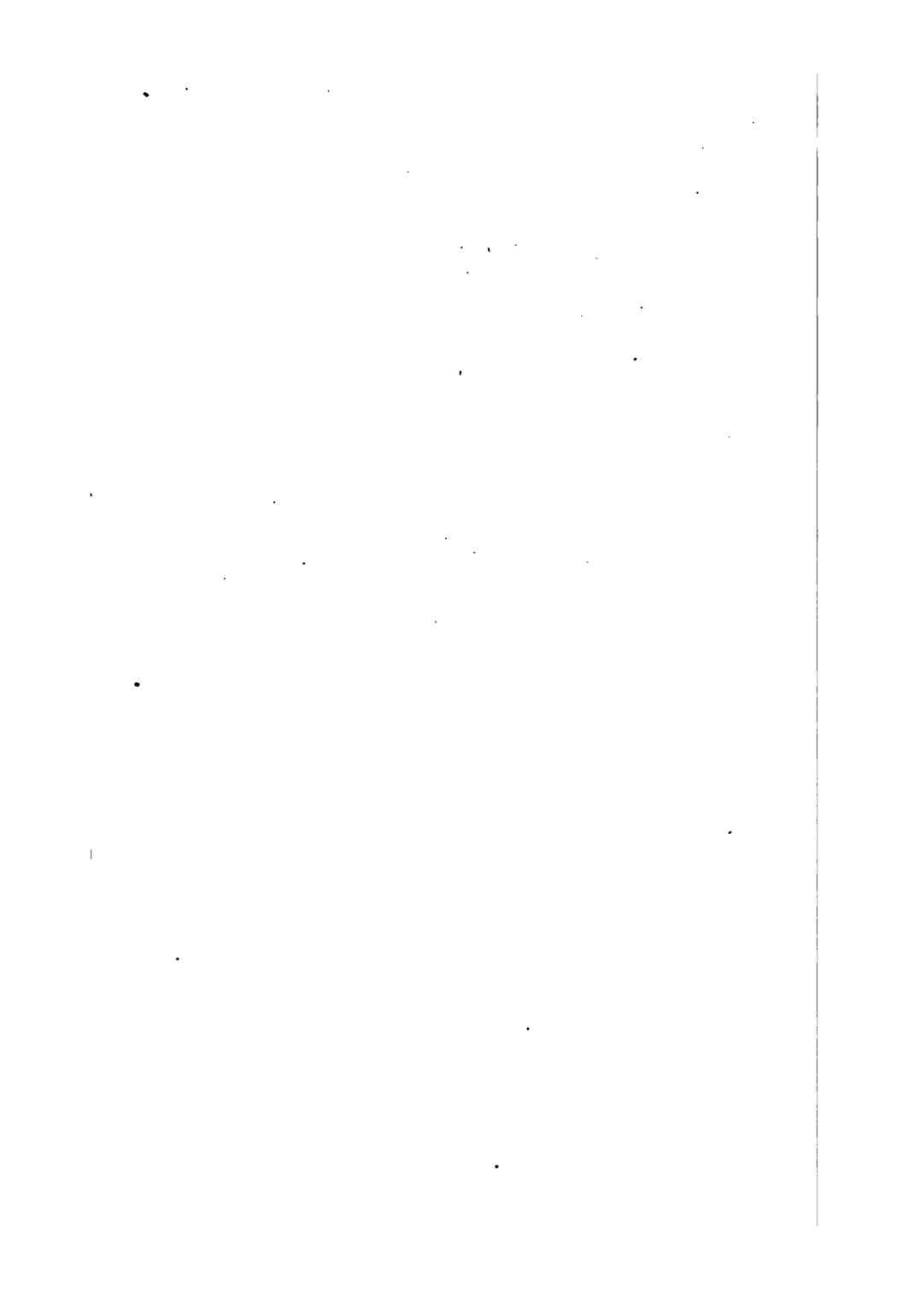
-- Ma volonté n'est soumise qu'à la loi du devoir ; mais ma personne l'est au joug de la nécessité que j'ai appris à porter sans murmurer.

(1770.)

— Le grand caquet vient nécessairement ou de la prétention à l'esprit, ou du prix qu'on donne à des bagatelles dont on croit sottement que les autres font autant de cas que nous. Celui qui connaît assez de choses pour donner à toutes leur véritable prix ne parle jamais trop.

— L'homme vertueux est toujours libre, car en faisant son devoir, il ne fait jamais que ce qu'il veut.





II

IDÉES RELIGIEUSES DE ROUSSEAU

— Il n'y a pas deux morales; celle du christianisme et celle de la philosophie sont la même.

— Il faut savoir s'en tenir à ce qu'on sait et ne pas vouloir tout savoir même en matière de Religion.

— Je crois de la religion tout ce que j'en puis comprendre, et respecte le reste sans le rejeter.

— Dieu nous a donné la raison pour connaître ce qui est bien, la conscience pour l'aimer et la liberté pour le choisir. C'est dans ces dons sublimes que consiste la grâce divine, et comme nous les avons tous reçus, nous en sommes tous comptables. *(Nouvelle Héloïse.)*

— Jugeons les actions des hommes et laissons Dieu juger de leur foi. *(Lettre à d'Alembert)*

— Je crois toutes les religions bonnes quand on y sert Dieu convenablement. Le culte essentiel est celui du cœur. Dieu n'en rejette point l'hommage, quand il est sincère, sous quelque forme qu'il lui soit offert.

— Je pense que chacun sera jugé, non sur ce qu'il a cru, mais sur ce qu'il a fait et je ne crois point qu'un système de doctrine soit nécessaire aux œuvres, parce que la conscience en tient lieu. *(Lettre à M. 1769.)*

— Je laisse la subtile interprétation des dogmes que je n'entends pas. Je m'en tiens aux vérités lumineuses qui frappent mes yeux et convainquent ma raison, aux vérités pratiques qui m'instruisent de mes devoirs. Sur tout le reste, j'ai pris pour règle cette maxime; est-on maître de croire ou de ne pas croire? est-ce un crime de n'avoir pas su bien argumenter? Non, la conscience ne nous dit point la vérité des choses, mais la règle de nos devoirs; elle ne nous dit pas ce qu'il faut penser mais ce qu'il faut faire; elle ne nous apprend point à bien raisonner, mais à bien agir. *(N. Hél. Discours de Julie.)*

— Si Dieu juge la foi par les œuvres, c'est croire en lui qu'être homme de bien. Le vrai chrétien c'est l'homme juste; les vrais incrédules sont les méchants. *(Id.)*

— J'ai de la religion, mon ami, et bien m'en prend ; je ne crois pas qu'homme du monde en ait autant besoin que moi.

(*L. à Vernes, 1758.*)

— Plus je m'efforce de connaître l'essence infinie, moins je la conçois ; mais elle est, cela me suffit ; moins je la conçois, plus je l'adore. Je m'humilie et lui dis : Etre des êtres, je suis, parce que tu es ; c'est m'élever à ma source que de te méditer sans cesse. Le plus digne usage de ma raison est de s'anéantir devant toi : c'est mon ravissement d'esprit, c'est le charme de ma faiblesse de me sentir accablé de ta grandeur.

Voulons-nous pénétrer dans ces abîmes de métaphysique qui n'ont ni fond ni rive, et perdre à disputer sur l'essence divine ce temps si court qui nous est donné pour l'honorer ? Nous ignorons ce qu'elle est, mais nous savons qu'elle est ; que cela nous suffise ; elle se fait voir dans ses œuvres, elle se fait sentir au dedans de nous. Nous pouvons bien discuter contre elle, mais non pas la méconnaître de bonne foi.

— Rien n'existe que par celui qui est. C'est lui qui donne un but à la justice, une base à la vertu, un prix à cette courte vie employée à lui plaire ; c'est lui qui ne cesse de crier aux coupables que leurs crimes secrets ont été vus et

qui sait dire au juste oublié : tes vertus ont un témoin ; c'est lui , c'est sa substance inaltérable qui est le vrai modèle des perfections dont nous portons tous une image en nous-mêmes. Nos passions ont beau la défigurer ; tous ses traits liés à l'essence infinie se représentent toujours à la raison et lui servent à rétablir ce que l'imposture et l'erreur en ont altéré.

— Tenez votre âme en état de désirer toujours qu'il y ait un Dieu, et vous n'en douterez jamais.

— Vous me marquez, Monsieur, que le résultat de vos recherches sur l'Auteur des choses est un état de doute. Je ne puis juger de cet état, parce qu'il n'a jamais été le mien. J'ai cru dans mon enfance par autorité, dans ma jeunesse par sentiment, dans mon âge mûr par raison, maintenant je crois parce que j'ai toujours cru.

(Lettre écrite en 1769.)

— O homme, qui que tu sois, rentre en toi-même, apprends à consulter ta conscience et tes facultés naturelles ; tu seras juste, bon, vertueux, tu t'inclineras devant ton maître ; et tu participeras dans son ciel à un bonheur éternel. Je ne me fie là-dessus ni à ma raison, ni à celle d'autrui, mais je sens à la paix de mon âme et au plaisir que je sens à vivre et à penser sous les yeux du grand Etre, que je ne m'abuse point.

dans les jugements que je fais de lui, ni dans l'espoir que je fonde sur sa justice.

— Mon ami, je crois en Dieu, et Dieu ne serait pas juste si mon âme n'était immortelle. Voilà, ce me semble, ce que la religion a d'essentiel et d'utile; laissons le reste aux disputeurs. A l'égard de l'éternité des peines, elles ne s'accordent ni avec la faiblesse de l'homme, ni avec la justice de Dieu. Il est vrai qu'il y a des âmes si noires, que je ne puis concevoir qu'elles puissent jamais goûter cette éternelle béatitude, dont il me semble que le plus doux sentiment doit être le contentement de soi-même. Cela me fait soupçonner qu'il se pourrait bien que les âmes des méchants fussent anéanties à leur mort, et qu'être et sentir fût le premier prix d'une bonne vie. Quoiqu'il en soit, que m'importe ce que seront les méchants? Il me suffit qu'en approchant du terme de ma vie, je n'y voie point celui de mes espérances, et que j'en attende une plus heureuse après avoir tant souffert dans celle-ci. Quand je me tromperais dans cet espoir, il est lui-même un bien qui m'aura fait supporter tous mes maux. J'attends paisiblement l'éclaircissement de ces grandes vérités qui me sont cachées, bien convaincu cependant qu'en tout état de cause, si la vertu ne rend pas toujours l'homme heureux,

il ne saurait au moins être heureux sans elle, que les afflictions du juste ne sont point sans quelque dédommagement, et que les larmes mêmes de l'innocence sont plus douces au cœur que la prospérité du méchant.

(*L. à Vernes, 1758.*)

— Eh quoi, mon Dieu ! le juste infortuné en proie à tous les maux de cette vie, sans en exempter même l'opprobre et le déshonneur, n'aurait nul dédommagement à attendre après elle, et mourrait en bête après avoir vécu en Dieu ? Non, non, Moulou ; Jésus que le siècle a méconnu, parce qu'il est indigne de le connaître ; Jésus qui mourut pour avoir voulu faire un peuple illustre et vertueux de ses vils compatriotes, le sublime Jésus ne mourut point tout entier sur la croix ; et moi qui ne suis qu'un chétif homme, plein de faiblesses, mais qui me sens un cœur dont un sentiment coupable n'approcha jamais, c'en est assez pour qu'en sentant approcher la dissolution de mon corps, je sente en même temps la certitude de vivre.

(*L. à Moulou, 1769.*)

— Le Dieu que j'adore ne m'a point doué d'un entendement pour m'en interdire l'usage ; me dire de soumettre ma raison, c'est outrager

son auteur. Le ministre de la vérité ne tyrannise point ma raison, il l'éclaire.

(Profess. du vicaire.)

— M'apprendre que ma raison se trompe, n'est-ce pas réfuter ce qu'elle m'aura dit par vous ? Quiconque veut récuser la raison doit convaincre sans se servir d'elle.

— Tout ce qui nous est nécessaire à savoir pour être saints, nous parait clair dans l'Evangile ; qu'avons-nous besoin d'entendre le reste ?

(L. de la Mont.)

— Soyons hommes de paix, soyons frères ; unissons-nous dans l'amour de notre Maître, dans la pratique des vertus qu'il nous prescrit. Voilà ce qui fait le vrai chrétien.

— Arracher toute croyance en Dieu du cœur des hommes, c'est y détruire toute vertu. C'est mon opinion, Monsieur ; peut-être est-elle fausse, mais tant que c'est la mienne, je ne serai point assez lâche pour vous la dissimuler.

— L'orgueilleuse philosophie mène à l'esprit fort, comme l'aveugle dévotion mène au fanatisme. Evitez ces extrêmes, restez toujours ferme dans la voie de la vérité. Osez confesser Dieu chez les philosophes ; osez prêcher l'humanité aux intolérants.

— Fuyez ceux qui, sous prétexte d'expliquer la nature, sèment dans les cœurs des hommes de désolantes doctrines, et dont le scepticisme apparent est cent fois plus affirmatif et plus dogmatique que le ton décidé de leurs adversaires.

— Je suis chrétien et sincèrement chrétien selon la doctrine de l'Évangile, non comme un disciple des prêtres, mais comme un disciple de Jésus-Christ.

(L. à l'archevêque de Paris.)

— Il faut conserver ce livre sacré (l'Évangile) comme la règle du Maître, et les miens comme les commentaires de l'écolier.

(L. de la Mont.)

— Tous mes écrits respirent le même amour pour l'Évangile, la même vénération pour Jésus-Christ.

(Id.)

— Je vous déclare que depuis ma réunion à l'église dans laquelle je suis né, j'ai toujours fait de la religion chrétienne réformée une profession d'autant moins suspecte, que l'on n'exigeait de moi, dans le pays où j'ai vécu (en France) que de garder le silence, et laisser quelque doute à cet égard, pour que je pusse jouir des avantages civils dont j'étais exclu par ma religion ; je suis attaché de bonne foi à cette religion véritable et sainte et je le serai jusqu'à mon dernier soupir.

Je désire d'être toujours uni extérieurement à l'église comme je le suis dans le fond de mon cœur ; et quelque consolant qu'il soit pour moi de participer à la communion des fidèles, je le désire autant pour leur édification que pour mon propre avantage, car il n'est pas bon que l'on pense qu'un homme de bonne foi qui raisonne, ne peut être un membre de Jésus-Christ.

(Déclaration faite au pasteur de Motiers en 1762.)

— Je sais supporter dans les autres des manières de penser qui ne sont pas les miennes ; pourvu que nous soyons tous unis en Jésus-Christ, c'est là l'essentiel. Je vous renouvelle, Monsieur, la déclaration de la résolution ferme et sincère où je suis, de vivre et mourir dans la communion de l'Eglise Chrétienne Réformée.

(L. au pasteur de Montmollin, 1762.)

— Nul homme ne respecte plus que moi l'Évangile, il est, à mon gré, le plus sublime de tous les livres ; quand tous les autres m'ennuient, je reprends toujours celui-ci avec un nouveau plaisir et quand toutes les consolations humaines m'ont manqué, jamais je n'ai recouru vainement aux siennes. Mais enfin, c'est un livre, un livre ignoré des trois quarts du monde ; croirai-je qu'un Scythe ou un Africain soient moins chers au Père commun que vous et moi, et pour-

quoi croirai-je qu'il leur ait ôté plutôt qu'à nous les ressources pour le connaître ? Non, mon digne ami, ce n'est point sur quelques feuilles éparses qu'il faut aller chercher la loi de Dieu, mais dans le cœur de l'homme où sa main daigna l'écrire.

(L. à Vernes, 1758.)

— Quelque respect que je doive au texte sacré, j'en dois encore plus à son Auteur et j'aimerais mieux croire la Bible falsifiée ou intelligible que Dieu injuste ou malfaisant.

(L. à d'Alembert.)

— Reste la religion de l'homme ou le christianisme, non pas celui d'aujourd'hui, mais celui de l'Évangile, qui en est tout-à-fait différent. Par cette religion sainte, sublime, véritable, les hommes, enfants du même Dieu, se reconnaissent tous pour frères, et la société qui les unit ne se dissout pas même à la mort.

— Bien que le christianisme soit une institution de paix, qui ne voit que le christianisme dogmatique ou théologique est par la multitude et l'obscurité de ses dogmes, surtout par l'obligation de les admettre, un champ de bataille toujours ouvert entre les hommes.

(Lettres de la Montagne.)

— Les chrétiens paisibles diront aux chrétiens disputeurs : « Nous ne savons pas bien si nous croyons en Jésus-Christ dans votre idée, parce que nous ne l'entendons pas ; mais nous tâchons d'observer ce qu'il nous prescrit. Nous sommes chrétiens, chacun à notre manière : nous, en gardant sa parole, et vous, en croyant en lui. Sa charité veut que nous soyons tous frères ; nous la suivons en vous admettant pour tels : pour l'amour de lui, ne nous ôtez pas un titre que nous honorons de toutes nos forces, et qui nous est aussi cher qu'à vous. » (Id.)

— Il nous importe que nos ministres jouissent eux-mêmes de la paix qu'ils nous font aimer et que d'odieuses disputes de théologie ne troublent plus leur repos ni le nôtre.

(L. à D'Alembert)

— Nos prosélytes disent : Admettez avec nous les principes des devoirs de l'homme et du citoyen ; du reste, croyez tout ce qu'il vous plaira.

(Id.)

— Dans un pays gouverné par nos prosélytes, il n'y aura d'impies que les méchants, ni de fidèles que les gens de bien.

(Id.)

— Ce qui m'a donné le plus d'éloignement pour les dévots de profession, c'est cette âpreté de mœurs qui les rend insensibles à l'humanité

c'est cet orgueil excessif qui leur fait regarder en pitié le reste du monde. L'amour de Dieu leur sert d'excuse pour n'aimer personne. Mais plus ils se détachent des hommes, plus ils en exigent, et on dirait qu'ils ne s'élèvent à Dieu que pour exercer son autorité sur la terre.

— N'ouvrons point légèrement l'enfer à nos frères. Eh ! s'il était destiné à tous ceux qui se trompent, quel mortel pourrait l'éviter !

— Où est le crime à un protestant de proposer ses doutes sur ce qu'il trouve douteux, et ses objections sur ce qu'il en trouve susceptible ?

— C'est avoir une vanité bien folle que de s'imaginer que Dieu prenne un si grand intérêt à la forme de l'habit du prêtre, à l'ordre des mots qu'il prononce, aux gestes qu'il fait à l'autel et à toutes ses génuflexions.

— La science du salut et celle du gouvernement sont très-différentes ; vouloir que la première embrasse tout est un fanatisme de petit esprit.

— O vous, ministres de la loi de Dieu, soyez touchés vous-mêmes, si vous voulez que je le sois ; et surtout, montrez-moi dans votre con-

duite la pratique de cette loi dont vous prétendez m'instruire.

— J'aurais dû m'élever avec force contre ces ministres indiscrets qui, les premiers, ont osé porter les mains à l'arche pour étayer avec leur faible savoir un édifice soutenu par la main de Dieu. J'aurais dû m'indigner contre ces hommes frivoles qui, par leurs misérables pointilleries, ont avili la sublime simplicité de l'Évangile et réduit en syllogismes la doctrine de Jésus-Christ. *(Rép. au roi de Pologne, 1751.)*

— Il est très-consolant pour un croyant affligé de rester en communauté de culte avec ses frères et de servir Dieu conjointement avec eux. *(1764.)*

— Vous n'ignorez pas, Madame, que je ne suis absolument détaché du parti des philosophes, et n'aime point qu'on prêche l'impunité. D'un autre côté, je blâme l'intolérance, et je veux qu'on laisse en paix les incrédules; or le parti dévot n'est pas plus endurant que l'autre. Jugez en quelles mains me voilà tombé.

(L. à la marquise de Créqui, 1751.)

— J'aimerais mieux être dévot que philosophe; mais je m'en tiens à croire en Dieu et à

trouver dans l'espoir d'une autre vie ma seule consolation dans celle-ci.

(*L. à la même.*)

— Quoique je sois trop bon chrétien pour être jamais catholique, je ne m'en crois pas moins de la même religion que vous, car la bonne religion consiste beaucoup moins dans ce qu'on croit que dans ce qu'on fait.

(*L. à la même.*)

— J'ai la consolation d'être reconnu membre de l'Eglise (de Môtiers). Il faut être opprimé, malade, et croire en Dieu pour sentir combien il est doux de vivre parmi ses frères.

(*L. à la comtesse de Boufflers, 31 oct. 1762.*)

— Pourquoi vous adressez-vous, pour lever vos doutes sur certains points de la religion, à un homme qui n'en est pas exempt lui-même? Si vos doutes tombent sur les principes de vos devoirs, je vous plains; mais s'ils n'y tombent pas, de quoi vous mettez-vous en peine?

(*L. à M^{me} de B., 1763.*)

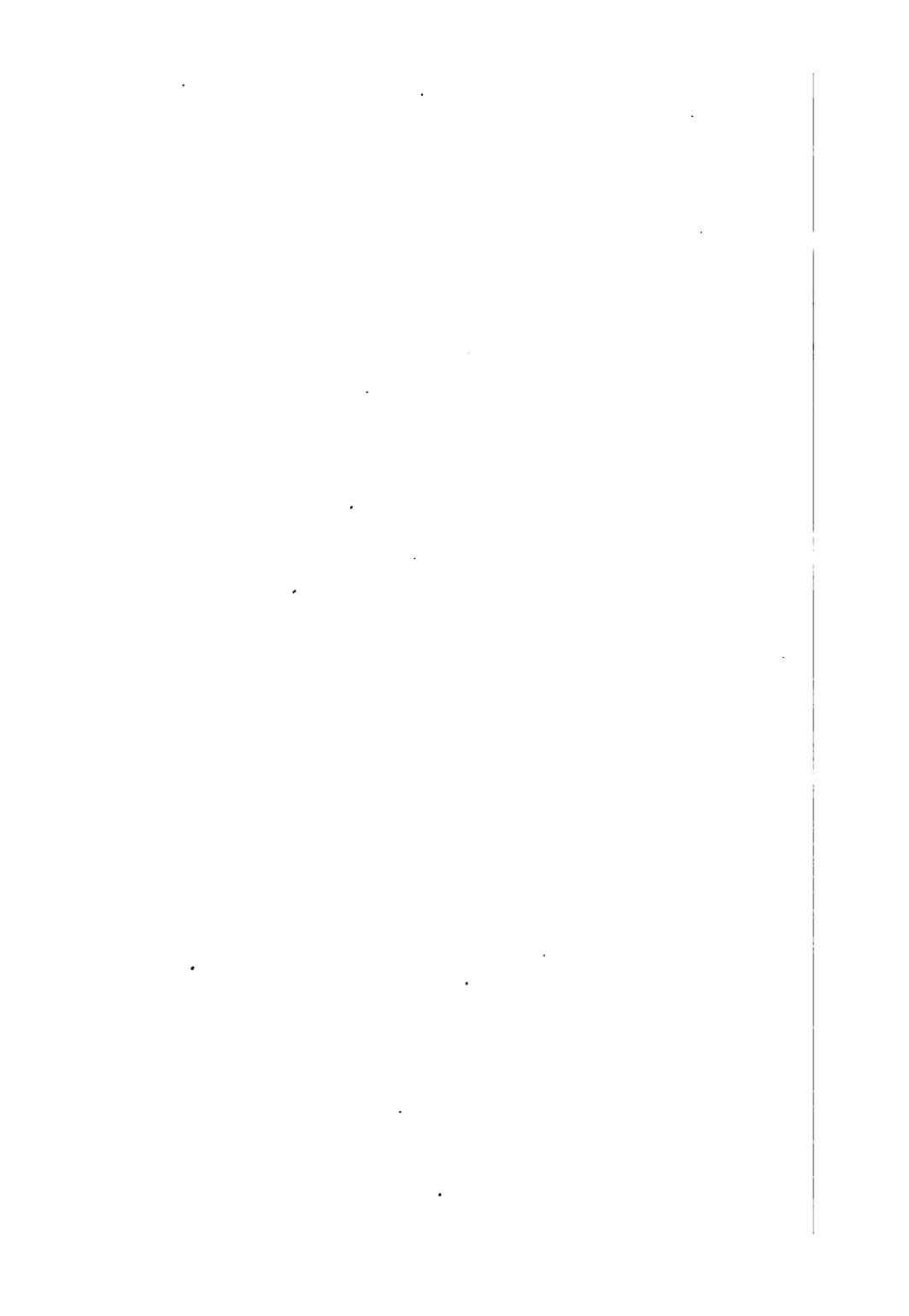
Le Modérateur de la Compagnie des Pasteurs de Genève, haranguant le Conseil le 5 février 1765 au nom du corps qu'il présidait, disait, en faisant allusion aux *Lettres de*

la Montagne : « Nous avons gémi de voir la religion chrétienne attaquée dans ses fondements avec une audace dont on a vu peu d'exemples. »

Bien des ecclésiastiques ne signeraient plus aujourd'hui ce verdict passionné, en regard duquel nous aimons placer ces judicieuses paroles du pasteur Mouchon : « Si Voltaire ôte la foi à ceux qui doutent encore, Rousseau ramène au doute ceux qui depuis longtemps ne croient à rien. » Joignons-y ces lignes d'Ernest Naville : « Rousseau possède une religion bien insuffisante, mais sérieuse et profondément enracinée dans son âme. Le devoir, Dieu, la sainteté de l'Évangile ont trouvé en lui un éloquent défenseur (1). »

(1) Voir *Bibliothèque Univ.* 1862.





III

VUES POLITIQUES DE ROUSSEAU

— Le passage de l'état de nature à l'état civil produit dans l'homme un changement très-remarquable, en substituant dans sa conduite la justice à l'instinct, et donnant à ses actions la moralité qui leur manquait auparavant. C'est alors seulement que la voix du devoir succédant à l'impulsion physique et le droit à l'appétit, l'homme qui jusques là n'avait regardé qu'à lui-même, se voit forcé d'agir sur d'autres principes, et de consulter sa raison, avant d'écouter ses penchans. Quoiqu'il se prive dans cet état de plusieurs avantages qu'il tient de la nature, il en regagne de grands, ses facultés s'exercent et se développent, ses idées s'étendent, ses sentimens s'ennoblissent, son âme tout entière s'élève.

(Cont. Soc.)

— Il s'agit de trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'au-paravant.

— Il ressort de ce qui précède que la volonté générale est toujours droite et tend toujours à l'utilité publique ; mais il ne s'ensuit pas que les délibérations du peuple aient toujours la même rectitude. On veut toujours son bien, mais on ne le voit pas toujours. Souvent on trompe le peuple et c'est alors seulement qu'il paraît vouloir ce qui est mal.

Il y a souvent bien de la différence entre la volonté de tous et la volonté générale ; celle-ci ne regarde qu'à l'intérêt commun, l'autre regarde à l'intérêt privé et n'est qu'une somme de volontés particulières.

(*Contrat social.*)

— L'ensemble du peuple moins une partie n'est pas le tout ; tant que la séparation du peuple en deux parties subsiste, il n'y a donc plus de tout, mais deux parties inégales. (*Emile.*)

— Dans la liberté commune, nul n'a droit de faire ce que la liberté d'un autre lui interdit, et la vraie liberté n'est jamais destructive d'elle-

même. Aussi la liberté sans la justice est une véritable contradiction.

(*L. de la Mont.*)

— Qu'est-ce qu'une loi? C'est une déclaration publique et solennelle de la volonté générale, sur un objet d'intérêt commun. Je dis, sur un objet d'intérêt commun, parce que la loi perdrait sa force et cesserait d'être légitime, si l'objet n'en importait à tous. (*Id.*)

— Il n'y a point de liberté sans lois ni où quelqu'un est au-dessus des lois. Un peuple est libre quelque forme qu'ait son gouvernement, quand dans celui qui le gouverne, il ne voit point l'homme mais l'organe de la loi. En un mot, la liberté suit toujours les lois, elle règne ou périt avec elles; je ne sache rien de plus certain. (*Id.*)

— L'empire de la raison publique est le vrai fondement de la liberté.

— La seule étude qui convienne à un bon peuple est celle de ses lois. Il faut qu'il les médite sans cesse pour les aimer, pour les observer, pour les corriger même, avec les précautions que demande un sujet de cette importance, quand le besoin en est bien pressant et bien avéré.

— Si le Souverain (le peuple) veut gouverner,

ou si le Magistrat (le pouvoir exécutif) veut donner des lois, le désordre succède à la règle.

— Il n'est pas bon que celui qui fait les lois les exécute.

— Le pouvoir exécutif doit être établi de manière qu'il exécute toujours la loi, et qu'il n'exécute jamais que la loi.

Rousseau avait grandement raison lors qu'il disait dans ses *Lettres de la Montagne* au sujet du *Contrat social*.

« Lisez ce livre si décrié ; vous y verrez partout la loi mise au-dessus des hommes, vous y verrez la liberté partout réclamée, mais toujours sous l'autorité des lois, sans lesquelles la liberté ne peut exister et sous lesquelles on est toujours libre de quelque façon qu'on soit gouverné. »

— La première des lois est de respecter les lois. *(Econ. polit.)*

— Le talent de régner consiste dans l'art de faire aimer la loi.

— C'est à la loi seule que les hommes doivent la justice et la liberté. *(Econ. polit.)*

— Rome se vit près de périr pour avoir réuni sur les mêmes têtes l'autorité législative et le pouvoir souverain. *(Cont. Soc.)*

— J'appelle république tout Etat régi par des lois sous quelque forme d'administration que ce puisse être; car alors seulement l'intérêt public gouverne et la chose publique est quelque chose.

Tout gouvernement légitime est républicain. Pour être légitime, il ne faut pas que le gouvernement se confonde avec le souverain, mais qu'il en soit le ministre; alors la monarchie elle-même est république.

(Cont. Soc.)

— On a de tout temps beaucoup disputé sur la meilleure forme de gouvernement, sans considérer que chacune est la meilleure en certains cas, et la pire en d'autres. Pour nous, nous concluons qu'en général le gouvernement démocratique convient aux petits Etats, l'aristocratique aux médiocres, et le monarchique aux grands.

— Les diverses formes dont le gouvernement est susceptible se réduisent à trois principales. Après les avoir comparées par leurs avantages et par leurs inconvénients, je donne la préférence à celle qui est intermédiaire entre les deux extrêmes et qui porte le nom d'aristocratie.

(L. de la Mont.)

— Tout bien examiné, je ne vois pas qu'il soit

désormais possible au Souverain de conserver l'exercice de ses droits si la cité n'est très-petite.
(*Cont. Soc.*)

— S'il y avait un peuple de Dieu, il se gouvernerait démocratiquement. Un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes.

— Les élections par le sort auraient peu d'inconvénient dans une véritable démocratie, où, tout étant égal, aussi bien par les mœurs et par les talents que par les maximes et par la fortune, le choix deviendrait presque indifférent. Mais j'ai déjà dit qu'il n'y a point de véritable démocratie.

— Disons qu'il faut que le gouvernement appartienne au petit nombre, l'inspection sur le gouvernement à la généralité.

(*L. de la Mont.*)

Le 13 mai 1762, douz jours avant que le Conseil de Genève eût ordonné des poursuites contre l'*Emile* et le *Contrat social*, Rousseau écrivait à Moultou :

« Le *Contrat social* devrait être bien reçu dans Genève, car j'y préfère l'*aristocratie* à toute autre forme de gouvernement. »

En 1767, Rousseau écrit à d'Ivernois :

« Vous avez pu voir dans nos liaisons que je

ne suis pas visionnaire et dans *le Contrat Social* que je n'ai jamais approuvé le gouvernement démocratique. »

Peu de temps après, Rousseau écrit à Marcet :

« Quant aux principes de gouvernement établis dans le *Contrat social*, ils se réduisent à deux principaux; le premier que légitimement la souveraineté appartient toujours au peuple, le second que le gouvernement aristocratique est le meilleur de tous. »

Cinq ans plus tard, en 1767, Rousseau écrit à d'Ivernois :

« Vous avez pu voir dans nos liaisons que je ne suis pas visionnaire et dans le *Contrat social* que je n'ai jamais approuvé le gouvernement démocratique ¹. »

On trouva les mots suivants écrits de la main de Rousseau à la marge du livre de l'*Esprit* d'Helvétius.

« Le salut public n'est rien, si tous les particuliers ne sont en sûreté. »

— Si on entend qu'il soit permis à un gouvernement de sacrifier un innocent au salut de la multitude, je tiens cette maxime pour une des

¹ On voit que Rousseau se défend à plusieurs reprises

plus exécrables que jamais la tyrannie ait inventée, la plus fausse qu'on puisse avancer et la plus directement opposée aux lois fondamentales de la société. Loin qu'un seul doive périr pour tous, tous ont engagé leurs biens, leurs vies à la défense de chacun, afin que la faiblesse particulière fût toujours protégée par la force publique et chaque membre par tout l'Etat.

— J'aurais désiré que, pour arrêter les projets intéressés et mal conçus, et les innovations dangereuses qui perdirent enfin les Athéniens, chacun n'eût pas le pouvoir de proposer de nouvelles lois à sa fantaisie ; que ce droit appartint aux seuls magistrats, qu'ils en usassent même avec circonspection ; que le Peuple de son côté, fût réservé à donner son consentement à ces lois, et que la promulgation ne pût s'en faire qu'avec tant de solennité, qu'avant que la consid'avoir recommandé le régime démocratique. Et cependant il est incontestable que Rousseau a affirmé dans le *Contrat social* le principe de la souveraineté du peuple. Comment se rendre compte de cette anomalie ? Il est certain que Rousseau en proclamant le principe de la souveraineté du peuple, a distingué la *souveraineté* et le *gouvernement* et il semble qu'il ne se soit jamais formé une idée nette sur la nature des rapports entre ces deux termes. De là cette combinaison de la *souveraineté* du peuple avec l'*aristocratie*, qui est assez difficile à concevoir. Ce qui est évident, c'est que Rousseau n'eût nullement approuvé la maxime en vertu de laquelle le peuple peut faire tout ce qu'il veut.

titution fût ébranlée, on eût le temps de se convaincre que c'est surtout la grande antiquité des lois qui les rend saintes et vénérables, que le Peuple méprise bientôt celles qu'il voit changer tous les jours, et qu'en s'accoutumant à négliger les anciens usages, sous prétexte de faire mieux, on introduit souvent de grands maux pour en corriger de moindres.

(Dédicace du discours sur l'inégalité.)

— Dans les Etats où le gouvernement et les lois ont déjà leur assiette, il faut, autant qu'il se peut, éviter d'y toucher, et surtout dans les petites républiques. L'aversion des nouveautés est donc généralement bien fondée; elle l'est surtout pour vous, Genevois, qui ne pouvez qu'y perdre. Votre constitution a sagement pourvu à ce que l'établissement et même la proposition de lois nouvelles ne passât pas sans l'aveu des Conseils.

(L. de la Mont.)

— Les révolutions dans l'intérieur d'un Etat sont des exceptions dont la raison se trouve toujours dans la constitution particulière de l'Etat excepté. Elles ne sauraient avoir lieu deux fois pour le même peuple.

— Pour moi, je vous déclare que je ne voudrais pour rien au monde avoir trempé dans la conspiration la plus légitime, parce qu'enfin ces

sortes d'entreprises ne peuvent s'exécuter sans troubles, sans violences, quelquefois sans effusion de sang, et, qu'à mon avis, le sang d'un seul homme est d'un plus grand prix que la liberté de tout le genre humain. Ceux qui aiment sincèrement la liberté n'ont pas besoin pour la trouver de tant de machines, et sans causer ni révolutions, ni troubles, quiconque veut être libre l'est en effet. (*Lettre écrite en 1766.*)

— Quoique fassent vos magistrats, les moyens violents ne conviennent point à la cause juste ; sans croire qu'on veuille vous forcer à les prendre, je crois qu'on vous les verrait prendre avec plaisir et je crois qu'on ne doit pas vous faire envisager comme une ressource ce qui ne peut que vous ôter toutes les autres. La justice et les lois sont pour vous ; tenez-vous y jusqu'à la fin. (*L. de la Mont.*)

— J'aurai toujours pour maxime inviolable de porter le plus profond respect au gouvernement sous lequel je vis, sans me mêler de le vouloir jamais censurer et critiquer, ou réformer en aucune manière.

(*Lettre à M. de Buttafoco.*)

— Quand les hommes sentiront-ils qu'il n'y a point de désordre aussi funeste que le pouvoir arbitraire avec lequel ils pensent y remédier ?

Ce pouvoir est lui-même le pire de tous les désordres ; employer un tel moyen pour les prévenir, c'est tuer les gens afin qu'ils n'aient pas la fièvre.

— Tout gouvernement humain se borne par sa nature aux devoirs civils et quoiqu'en ait pu dire le sophiste Hobbes, quand un homme sert bien l'Etat, il ne doit rendre compte à personne de la manière dont il sert Dieu.

(L. à Voltaire.)

— Ceux qui ont voulu faire du christianisme une religion nationale et l'introduire comme partie constitutive dans le système de la législation, ont fait par là deux fautes nuisibles, l'une à la religion et l'autre à l'Etat. Ils se sont écartés de l'esprit de Jésus-Christ, dont le règne n'est pas de ce monde, et mêlant aux intérêts terrestres ceux de la religion, ils ont souillé sa pureté céleste, ils en ont fait l'arme des tyrans et l'instrument des persécuteurs; ils n'ont pas moins blessé les saines maximes de la politique, puisqu'au lieu de simplifier la machine du gouvernement, ils l'ont compliquée, ils lui ont donné des ressorts étrangers, superflus et l'assujettissant à deux mobiles différents, souvent contraires, ils ont causé les tiraillements qu'on sent

dans tous les Etats chrétiens où on a fait entrer la religion dans le système politique ¹.

(*Lettres de la Montagne.*)

— Par les principes établis dans le *Contrat social*, on voit que malgré l'opinion commune, les alliances d'Etat à Etat, les déclarations de guerre et les traités de paix ne sont pas des actes de souveraineté mais de gouvernement, et ce sentiment est conforme à l'usage des nations qui ont le mieux connu les vrais principes du droit politique. L'exercice extérieur de la puissance ne convient pas au peuple ; les grandes maximes d'Etat ne sont pas à sa portée ; il doit s'en rapporter là-dessus à ses chefs toujours plus éclairés que lui sur ce point.

(*L. de la Mont.*)

— On s'est trop occupé du Conseil Général et pas assez de ses membres ; il *falloit moins songer à l'autorité et plus à la liberté.*

(*L. de la Mont.*)

— Ce serait trop abuser du temps que de s'arrêter, sur une supposition aussi chimérique que celle de l'égalité distribution des richesses. Cette

¹ Observons que ces lignes remarquables sont postérieures de quelques années au passage du *Contrat social*, dans lequel Rousseau se prononce en faveur d'une religion officielle et obligatoire. Nous rencontrons là une de ces contradictions qui ne sont point rares dans les écrits de Rousseau.

égalité ne peut s'admettre même hypothétiquement , parce qu'elle n'est pas dans la nature des choses.

— Il faut se souvenir que le *fondement du parti social* est la *propriété* et sa première condition, que chacun soit maintenu dans la paisible possession de ce qui lui appartient. (*Econ. pol.*)

— Comment ! notre Conseil souverain se met à rendre des jugements criminels ! Les rois plus sages que lui n'en rendent point.

(*L. à Moulou, 1770*)

— Le raisonnement vulgaire qu'il ne faut pas cesser d'occuper les sens du peuple afin de distraire son imagination des choses du gouvernement, si on veut qu'il soit sage et tranquille, est démenti par l'expérience ; car jamais l'Angleterre n'a été si tranquille qu'elle l'est aujourd'hui et jamais les particuliers ne se sont tant occupés des affaires de la nation. Au contraire, voyez la fréquence des révolutions en Orient où les affaires du gouvernement sont toujours pour le peuple des mystères impénétrables.

— Je n'ai point donné l'exclusion aux prêtres ; qu'ils élèvent la jeunesse s'ils en sont capables ; je ne m'y oppose point.

(*L. à l'arch. de Paris.*)

— Quelque forme qu'on donne à l'éducation publique, il convient d'établir un collège de ma-

gistrats du premier rang qui en ait la suprême administration.

(Economie politique.)

— La grande société, la société humaine en général est fondée sur l'humanité, sur la bienfaisance universelle. Je dis et j'ai toujours dit que le christianisme est favorable à celle-là.

(L. à Usteri, 1763.)

— Que le rang se règle par le mérite et l'union des cœurs par leur choix, voilà le véritable ordre social ; ceux qui le règlent par la naissance ou la richesse sont les perturbateurs de cet ordre.

— Il en est de la liberté comme de ces aliments solides et succulents ou de ces vins généreux, propres à nourrir et fortifier les tempéraments robustes qui en ont l'habitude, mais qui accablent, ruinent et enivrent les faibles et délicats qui n'y sont point faits.

— Je dis que la nation la plus heureuse est celle qui peut le plus aisément se passer de toutes les autres, et que la plus florissante est celle dont les autres peuvent le moins se passer.

— Les gouvernements qui se conduisent le mieux sont ceux dont on parle le moins.

— Nous ne sommes point les esclaves du Prince, mais ses amis, ni les tyrans du peuple,

mais ses chefs ; garants de la liberté, soutiens de la patrie et appuis du trône, nous formons un invincible équilibre entre le peuple et le Roi. Notre premier devoir est envers la nation, le second, envers celui qui la gouverne ; ce n'est pas la volonté du Roi, mais son droit que nous consultons.

*(Paroles mises par Rousseau dans la bouche
d'un lord anglais.)*

— Cette vérité que les impôts ne peuvent être établis légitimement que du consentement du peuple ou de ses représentants a été reconnue généralement de tous les philosophes et juriconsultes qui se sont acquis quelque réputation.

— Les vices des hommes sont en grande partie l'ouvrage de leur situation ; l'injustice marche avec le pouvoir. Nous qui sommes victimes et persécutés, si nous étions à la place de ceux qui nous poursuivent, nous serions peut-être tyrans et persécuteurs comme eux. Cette réflexion si humiliante pour l'humanité, n'ôte pas le poids des disgrâces, mais elle en ôte l'indignation qui les rend accablantes. On supporte son sort avec plus de patience, quand on le sent attaché à notre constitution. *(L. au chev. d'Eon, 1876.)*

— La domination même est servile, quand le dominateur dépend des préjugés de ceux qu'il gouverne.

— Le gouvernement français ne saurait, quand il le voudrait adoucir la rigueur qu'il apporte dans la censure des œuvres de la presse ; car un gouvernement qui peut tout ne peut pas s'ôter à lui-même les chaînes qu'il est forcé de se donner pour continuer de tout pouvoir. .

— Grandeur des nations ! Etendue des Etats ! première et principale source des malheurs du genre humain. *(Ec. pol.)*

— Les Russes ne seront jamais vraiment policés, parce qu'ils l'ont été trop tôt.

— L'administration devient plus pénible dans les grandes distances, comme un poids devient plus lourd au bout d'un plus grand levier.

— On doit plus compter sur la vigueur qui naît d'un bon gouvernement que sur les ressources que fournit un grand territoire.

— C'est parce que la force des choses tend toujours à détruire l'égalité que la force de la législation doit toujours tendre à la maintenir.

— Appliquez-vous à étendre et à perfectionner le système des gouvernements fédératifs, le seul qui réunisse les avantages des grands et des petits Etats.

(Conseils aux Polonais, 1772.)

-- Je crois impossible à un aussi grand état

que la Pologne de se passer de roi, c'est-à-dire d'un chef suprême qui soit à vie.

(Conseils aux Polonais, 1772.)

— Les grandes nations ont pris pour elles ce qui n'avait pour objet que les petites républiques et on s'est obstiné à voir un promoteur de bouleversements et de troubles dans l'homme du monde qui porte le plus vrai respect aux lois et aux institutions nationales et qui a le plus d'aversion pour les révolutions et les ligueurs de toute espèce qui, du reste, le lui rendent bien.

(Dialogues écrits en 1776.)

— Puissé-je voir Frédéric le juste et le redouté couvrir ses Etats d'un peuple nombreux dont il soit le père, et J.-J. Rousseau, l'ennemi des rois, ira mourir au pied de son trône.

(L. au roi de Prusse, 30 oct. 1762.)

— Les engagements qui nous lient au corps social ne sont obligatoires que parce qu'ils sont mutuels, et leur nature est telle qu'en les remplissant on ne peut travailler pour autrui sans travailler pour soi.

(Cont. Soc.)

Il ressort, ce nous semble, de ces citations que J.-J. Rousseau n'était point en politique ce rêveur et ce démolisseur fougueux que beaucoup de personnes se représentent.

C'est tout à fait gratuitement qu'on l'a dénoncé comme l'adversaire de la propriété individuelle et comme un instigateur d'insurrections.

S'il était besoin d'une démonstration plus convaincante des sentiments modérés de Rousseau en politique, nous la trouverions dans ses appréciations au sujet de la constitution genevoise. Tous les jurisconsultes genevois sont d'accord pour déclarer que les institutions politiques en vigueur dans notre cité du vivant de Rousseau étaient une combinaison d'*aristocratie* et de *démocratie*. Or, Rousseau donne son approbation expresse à la constitution de la république genevoise.

S'adressant en 1764 à ses concitoyens, dans les *Lettres de la Montagne*, il leur dit :
• J'ai pris votre constitution, que je trouvais belle, pour modèle des institutions politiques, et vous proposant en exemple à l'Europe, loin de chercher à vous détruire, j'exposai les moyens de vous conserver. •

Et trois ans plus tard, en 1768, Rousseau se plaçant entre les deux partis exclusifs qu'il cherche à rapprocher écrit à d'Ivernois :

« Le Petit Conseil tend fortement à l'aristocratie la plus dure; les maximes des représentants vont par leurs conséquences non-seulement à l'excès, mais à l'abus de la démocratie; cela est certain. Or, il ne faut ni l'un ni l'autre dans votre république. Il s'agit d'un gouvernement mixte où le peuple soit libre sans être maître, et où le magistrat commande sans tyranniser. Le vice de votre constitution n'est pas de trop gêner la liberté du peuple; au contraire, votre liberté légitime ne va que trop loin, et, quoi qu'on en puisse dire, il n'est pas bon que le Conseil général soit nécessaire à tout. »

Après avoir examiné attentivement l'ensemble des déclarations politiques de Rousseau, on peut, ce nous semble, conclure à volonté qu'il était un *aristocrate intelligent et progressif*, ou bien un *démocrate raisonnable et modéré*. Il comprenait que les circonstances sont le plus souvent plus fortes que les systèmes et ne manifestait de préférence exclusive pour aucune forme de gouvernement¹.

¹ Notre appréciation du caractère ecclésiastique des idées politiques de Rousseau est corroborée par la note suivante de Musset-Pattay dans son histoire de J.-J. Rousseau :

« La manie d'extraire des passages, de les interpréter et de les commenter, produisit en 1790 une brochure intitulée : *Jean-Jacques Rousseau aristocrate*, et, en 1791,

Le seul régime qu'il ait répudié sans aucune hésitation est l'absolutisme monarchique. A la vérité, grâce en bonne partie à son éducation genevoise qui ne l'avait pas familiarisé avec l'idée d'institutions représentatives, Rousseau n'apprécia pas la valeur du régime parlementaire et constitutionnel qui n'avait point produit encore les remarquables résultats qu'il a obtenus depuis. Il ne faut pas perdre de vue que lorsque Rousseau s'essayait à esquisser des théories politiques, la science constitutionnelle était dans l'enfance et que l'expérience régulière du gouvernement parlementaire était à peine commencée.

C'est sans aucun fondement, selon nous, que beaucoup de publicistes ont prétendu mettre en rapport les excès de la révolution française, et le despotisme tyrannique exercé par la Convention nationale, avec les théories de Rousseau. Non-seulement il est impossible de trouver dans les écrits de Rousseau rien qui justifie les actes odieux reprochés

un gros livre dont le titre est : *Jean-Jacques Rousseau considéré comme un des auteurs de la Révolution*. Les deux écrivains avaient également raison. •

à la Convention; mais encore on peut affirmer que le citoyen de Genève les avait en quelque sorte condamnés d'avance.

Rousseau n'avait-il pas eu soin de dire que le principe de la souveraineté du peuple ne pouvait être appliqué qu'à des Etats de petite étendue ? n'avait-il pas expressément conseillé aux Polonais d'établir un gouvernement fédératif? Et on veut que ce partisan avoué de la fédération, ce défenseur convaincu de la division des pouvoirs et des droits individuels, ait poussé à la concentration de toute la force nationale entre les mains d'une assemblée unique, à l'établissement d'un pouvoir dictatorial. Les mémorables discussions qui ont valu à Jean-Jacques l'admiration du public et les persécutions du pouvoir n'ont-elles pas pour objet essentiel de battre en brèche le principe d'autorité dans tous les domaines? n'impliquent-elles pas forcément la reconnaissance d'une entière liberté des opinions? L'omnipotence gouvernementale n'a aucun sens dans l'ordre d'idées où Rousseau se meut.

Il se peut que les conventionnels aient cru en obéissant à leurs passions, réaliser les

principes de Rousseau, mais ils n'avaient certainement pas bien compris ce fervent apôtre de la liberté politique et de l'humanité. Rousseau ne saurait être rendu responsable d'actes qu'il eût désavoués et qui n'étaient en aucune façon conformes aux doctrines professées par lui. Les hommages qui lui furent décernés par l'Assemblée Constituante sont les seuls qu'il ait mérités et qu'il eût acceptés. La légende de Rousseau révolutionnaire et démagogue doit aller rejoindre d'autres inventions analogues enfantées par l'esprit de parti.

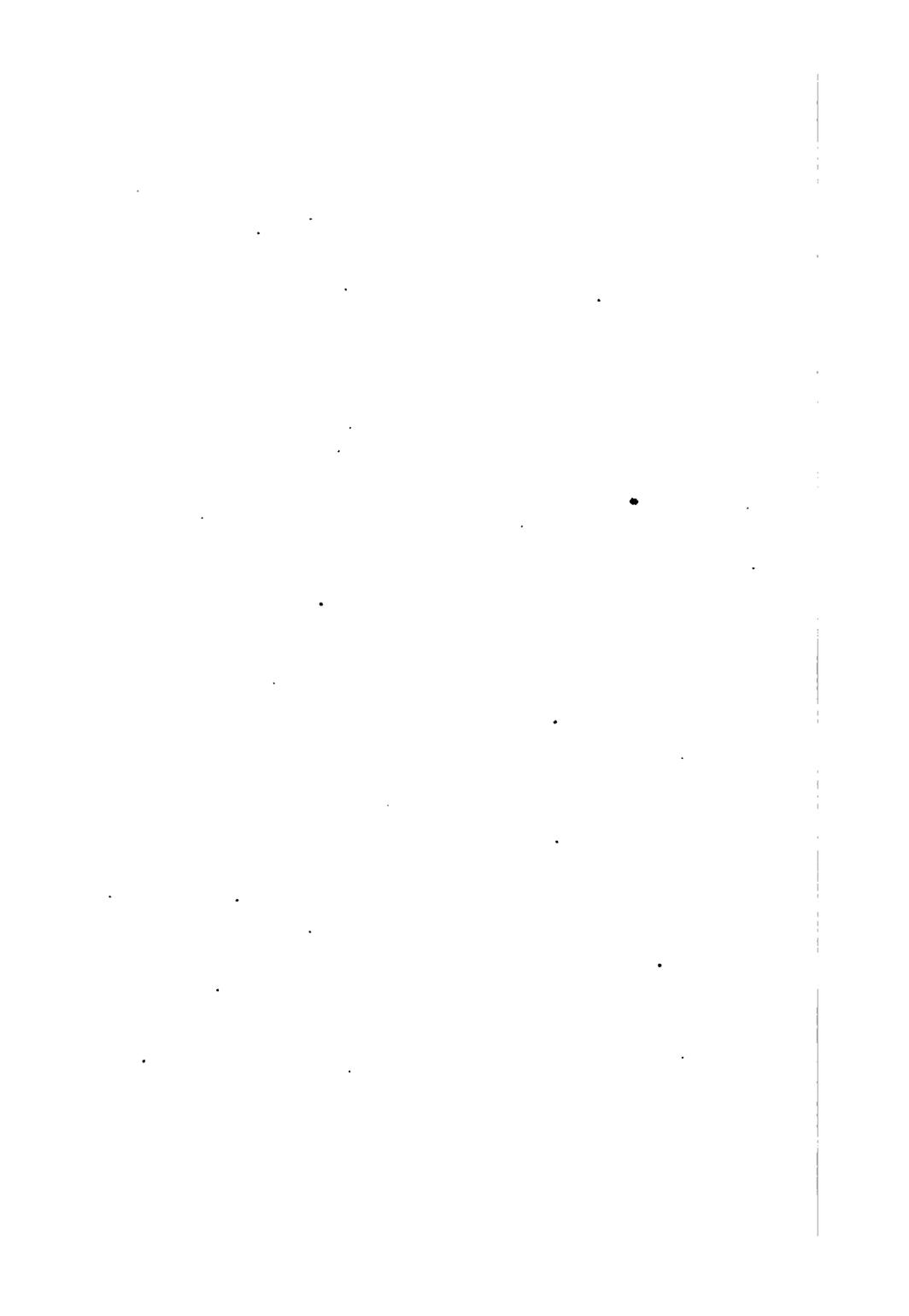
A la vérité, Rousseau n'a pas pu comprendre les conditions attachées à l'exercice de la liberté politique comme nous les comprenons aujourd'hui. Il est aisé de signaler dans les vues politiques de Rousseau de graves lacunes et même des contradictions; mais il ne s'en rattache pas moins par ses grandes lignes à la noble *école libérale* qui a réussi à acclimater en Europe et en Amérique les institutions libres et les principes du *self government*. Les libéraux auraient grand tort de s'inspirer exclusivement

des principes de Rousseau, mais ils ne se méprennent pas moins lorsqu'ils croient devoir le renier ; car il est un des leurs. Au reste, Rousseau ne s'est jamais proposé d'exposer un système politique quelque peu lié et complet, et cette seule considération suffit à infirmer les conclusions trop absolues qu'on pourrait tirer de ses écrits.

Nous ne pensons pouvoir mieux terminer cette digression qu'en citant les lignes suivantes du professeur François Roget :

« Il faut tenir compte à Rousseau de son idéal ; c'est par là qu'il est si fort supérieur à tous ses élèves. Sa république n'est rien moins qu'étrangère à la notion et à la pratique du devoir ; la liberté n'est point pour lui la licence, il la veut fière et sainte, avec des lois plus austères cent fois que celles des tyrans. »





IV

MISCELLANÉES

— Si ce n'est pas toujours un mal de mourir, c'en est fort rarement un de vivre.

(*L. à Voltaire, 1756.*)

— Dans quelque situation qu'on se trouve, ce n'est que par le joug de l'opinion qu'on est constamment malheureux. Quand ce joug ne se fait pas sentir et que la raison parle, elle nous console de tous les maux qu'il n'a pas dépendu de nous d'éviter.

(*Réveries.*)

— Le bonheur n'a point d'enseigne extérieure ; pour le connaître, il faudrait lire dans le cœur de l'homme heureux ; mais le contentement se lit dans les yeux, dans l'accent, dans la démarche et semble se communiquer à celui qui l'aperçoit.

(*Id.*)

— Je sens mieux, de jour en jour, qu'on ne peut être heureux sur la terre qu'à proportion qu'on s'éloigne des choses et qu'on se rapproche de soi.

(*L. à M^{lle} D. M., 1764.*)

— J'ai toujours vu que ceux qui savaient rendre leur situation, non la plus éclatante, mais la plus indépendante, étaient les plus près de toute la félicité permise à l'homme.

(L. au pr. de Wurtemberg, 1764.)

— C'est une fausseté méprisable de substituer des procédés à la place des sentiments et de n'être honnête qu'à l'extérieur. Quiconque a le courage de paraître toujours ce qu'il est, deviendra tôt ou tard ce qu'il doit être ; mais il n'y a plus rien à espérer de ceux qui se font un caractère de parade.

(L. à M^{me} d'Houdetot, 1758.)

— Helvétius a dans plus d'une occasion soulagé les malheureux, ses actions valent mieux que ses écrits. Mon cher Deleyre, tâchons d'en faire dire autant de nous. (L. à Deleyre, 1758.)

— Nul homme n'ose être lui-même ; *il faut faire comme les autres*, c'est la première maxime de la sagesse du pays. *Cela se fait, cela ne se fait pas* ; voilà la décision suprême.

— Faites du bien, mon cher Saint-Brisson, mais non pas des livres.

— Cher Saint-Brisson, un fils brouillé avec sa mère a toujours tort. (1764.)

— En général, je suis convaincu qu'un homme sage ne doit jamais former des liaisons dans des

conditions fort au-dessus de la sienne; car quelque convenance d'humeur et de caractère, quelque sincérité d'attachement qu'il y trouve, il en résulte toujours, dans sa manière de vivre, une multitude d'inconvénients.

— L'argent qu'on possède est l'instrument de la liberté; celui qu'on pourchasse est celui de la servitude. Voilà pourquoi je serre bien et ne convoite rien. *(Confessions.)*

— Il est impossible qu'un homme qui sait vivre seul soit méchant, et qu'un méchant veuille vivre seul.

— Paradis aux bienfaisants, disait sans cesse le bon abbé de St-Pierre; voilà un paradis que les méchants ne peuvent ôter à personne, et qu'ils se donneraient, s'ils en connaissaient le prix. *(L. à Moulou, 1765.)*

— Sur toutes choses, il faut penser, repenser et n'avoir jamais assez pensé. C'est là tout le secret d'un bon ouvrage et c'est en m'appliquant à cette méthode que j'ai travaillé avec quelque succès.

— Il est trop difficile de penser noblement quand on ne pense que pour vivre.

— Je dois vous avouer une de mes folies, c'est de faire de mon Héloïse le *critérium* sur lequel je juge du rapport des autres cœurs avec le mien.

Je conviens volontiers qu'on peut être plein d'honnêteté, de vertu, de sens, de raison et de goût et trouver ce roman détestable ; quiconque ne l'aimera pas peut bien avoir part à mon estime, mais jamais à mon amitié. Quiconque n'idolâtre pas ma Julie ne sent pas ce qu'il faut aimer ; quiconque n'est pas l'ami de Saint-Preux ne saurait être le mien. D'après cet entêtement, jugez du plaisir que j'ai pris en lisant votre *Gabrielle*, d'y retrouver ma Julie un peu plus héroïquement requinquée, mais gardant son même naturel, animée peut-être d'un peu plus de chaleur, plus énergique dans les situations tragiques, mais moins enivrante aussi, selon moi, dans le calme.

(L. à Du Belloy, 1770.)

— Vous me marquez qu'on trouve ce livre dangereux (*la N. Héloïse*) ; je le crois en effet dangereux aux fripons, car il fait aimer les choses honnêtes.

(L. à *M^{me} de Créqui*, 1761.)

— Ou je me trompe fort peu ou ceux sur qui l'*Emile* ferait quelque impression parmi le peuple, en seraient beaucoup plus gens de bien et n'en seraient guère moins chrétiens.

(L. à *Moultou*, 1762.)

— Eh ! comment me résoudrais-je à justifier cet ouvrage (*l'Emile*) ? moi qui crois effacer par lui les fautes de ma vie entière ; moi qui mets les maux qu'il m'attire en compensation de ceux que j'ai faits ; moi qui plein de confiance, espère un jour dire au Juge suprême : daigne juger dans ta clémence un homme faible ; j'ai fait le mal sur la terre, mais j'ai publié cet écrit. »

— Il s'agit dans *l'Emile* d'un nouveau système d'éducation dont j'offre le plan à l'examen des sages, et non pas d'une méthode pour les pères et les mères, à laquelle je n'ai jamais songé. »

(*L. de la Mont.*)

— Un bon livre est celui dont l'effet total est de mener au bien, malgré le mal qui peut s'y trouver.

— Je pense que Richardson s'est lourdement trompé en voulant instruire les filles par des romans ; c'est mettre le feu à la maison pour faire jouer les pompes.

— Voilà mon maître et consolateur Plutarque ; gardez-le sans scrupule aussi longtemps que vous le lirez, mais ne le gardez pas pour n'en rien faire.

(*L. à M^{me} d'Epimay.*)

— Pythagore disait qu'il ne faut jamais attiser le feu avec une épée; cette sentence me paraît être la plus importante et la plus sacrée des lois de l'amitié.

— Henriette, on ne quitte pas sa tête comme son bonnet, et on ne revient pas plus à la simplicité qu'à l'enfance; l'esprit une fois en effervescence y reste toujours, et quiconque a pensé pensera toute sa vie.

(L. à M^{lle} D. M.)

Rousseau écrit en 1761 à la maréchale de Luxembourg et à son époux.

« Que je vous plains ! Que la Providence en vous rendant si bons, si aimables, si estimables, vous a tous deux déplacés ! Ah ! vous méritiez d'être nés obscurs et libres, de n'avoir ni maîtres, ni valets, de vivre pour vous et pour vos amis ; vous les auriez rendus heureux, et vous l'auriez été vous-mêmes. »

— Revêtue de sa robe de noces au milieu du cours des eaux et du chant des oiseaux, la terre offre à l'homme dans l'harmonie des trois règnes un spectacle plein de vie, d'intérêt et de charmes, le seul spectacle au monde dont ses yeux et son cœur ne se lassent jamais.

(*Réveries.*)

— J'étais si ennuyé de salons, de jets d'eau, de bosquets, de parterres et des plus ennuyeux montreurs de tout cela ; j'étais si excédé de brochures, de clavecin, de tri, de nœuds, de sots bons mots, de fades minauderies, de petits conteurs et de grands soupers, que quand je humais, en traversant un hameau, la vapeur d'une bonne omelette au cerfeuil, quand j'entendais de loin, le rustique refrain des faneuses, je donnais au diable et le rouge et les falbalas et l'ambre. *(Confessions.)*

— Vous me demandez de la musique. Eh Dieu ! cher Vernes, de quoi me parlez-vous ? Je ne connais plus d'autre musique que celle des rossignols et les chouettes de la forêt m'ont dédommagé de l'opéra de Paris.

(L. à Vernes 1759.)

— J'herboriserai, mon cher hôte, jusqu'à la mort et au-delà ; car s'il y a des fleurs aux Champs-Élysées, j'en formerai des couronnes pour les hommes vrais, francs, droits et tels qu'assurément j'avais mérité d'en trouver sur la terre. *(L. à du Peyrou, 1769.)*

— Je ne conçois qu'une manière de voyager plus agréable que d'aller à cheval ; c'est d'aller à pied. On part à son moment, on s'arrête à sa volonté, on fait tant et si peu d'exercice qu'on

veut. On observe tout le pays, on se détourne à droite, à gauche ; on examine tout ce qui nous flatte, on s'arrête à tous les points de vue. Aperçois-je une rivière, je la côtoie ; un bois touffu, je vais sous son ombre, je le visite ; une carrière, j'examine les minéraux. Partout où je me plais j'y reste, à l'instant que je m'y ennuie, je m'en vais. Je ne dépends ni des chevaux ni du postillon. Je n'ai pas besoin de choisir des chemins tout faits, des routes commodes ; je passe partout où un homme peut passer, je vois tout ce qu'un homme peut voir ; et ne dépendant que de moi-même, je jouis de toute la liberté dont un homme peut jouir. J'ai toujours vu ceux qui voyageaient dans de bonnes voitures bien douces, rêveurs, tristes, souffrants, et les piétons toujours gais, légers et contents de tout. Combien le cœur rit quand on approche du gîte, combien un repas grossier paraît savoureux !

(*Emile.*)

Rousseau écrit en 1759 à Lenièps, après la représentation du *Devin du Village*.

« Eh ! vive Dieu ! mon bon ami ; que votre lettre est réjouissante ; des cinquante louis, des cent louis, des deux cents louis, des 4,800 livres ! où prendrai-je des coffres pour mettre tout cela ? Vraiment, je suis tout émerveillé de la généro-

sité de ces Messieurs de l'Opéra. Qu'ils ont changé, oh! les honnêtes gens! oh! quand je serai riche, venez, venez avec vos monstres de l'Escalade; je vous ferai manger un brochet long comme ma chambre.»

A Mademoiselle d'Ivernois en lui envoyant un lacet (1762).

« Portez sous d'heureux auspices cet emblème des liens de douceur et d'amour dont vous tiendrez enlacé votre heureux époux, et songez qu'en portant un lacet tissu par la main qui traça les devoirs des mères, c'est s'engager à les remplir. »

Jean-Jacques à la marquise de Créqui qui lui avait envoyé des poulardes.

— En vérité, Madame, s'il ne fallait pas vous remercier de votre souvenir, je crois que je ne vous remercierais point de vos poulardes. Que pouvais-je faire de ces quatre poulardes. J'ai commencé par en envoyer deux à gens dont je me souciais guère. Cela m'a fait penser combien il y a de différence entre un présent et un témoignage d'amitié. O Madame! si vous m'aviez fait donner de vos nouvelles sans rien m'envoyer de plus, que vous m'auriez fait riche ou reconnaissant! Au lieu qu'à présent que les poulardes sont mangées, tout ce que je puis faire de mieux,

c'est de les oublier ; n'en parlons donc plus. Voilà ce qu'on gagne à me faire des présents.

(1759.)

— Je comprends, mon cher Moultoù, qu'une caisse de confitures que j'ai reçue de Montpellier est le cadeau que vous m'aviez annoncé cet été, et auquel je ne songeais plus quand il est venu me surprendre en guet-apens. Que voulez-vous que je fasse d'un si grand magasin ? Voulez-vous que je me mette marchand de sucre ? Il me semble que je n'étais pas trop appelé à ce métier ; il en faudrait beaucoup, je l'avoue, pour adoucir les fleuves d'amertume qu'on me fait avaler depuis tant d'années ; mais c'est une amertume mielleuse et traîtresse qui ne saurait s'allier avec la franche douceur du sucre. Votre envoi, cher Moultoù, n'est raisonnable qu'au cas que vous vouliez venir m'aider à le consommer ; j'en goûterais alors la douceur dans toute sa pureté.

— Ne serais-tu pas un de nos frères les quakers ? Si cela est, je m'en réjouis, car je les aime beaucoup, et à cela près que je ne tutoie pas tout le monde, je me crois plus quaker que toi. Je suis très-content de toi et de ta lettre, excepté à la fin, où tu te dis encore plus à moi qu'à toi ; car tu mens, et ce n'est pas la peine de se mettre à tutoyer les gens pour leur dire des mensonges.

Adieu, cher patriote, je te salue et t'embrasse de tout mon cœur. Tu peux compter que je ne mens pas en cela.

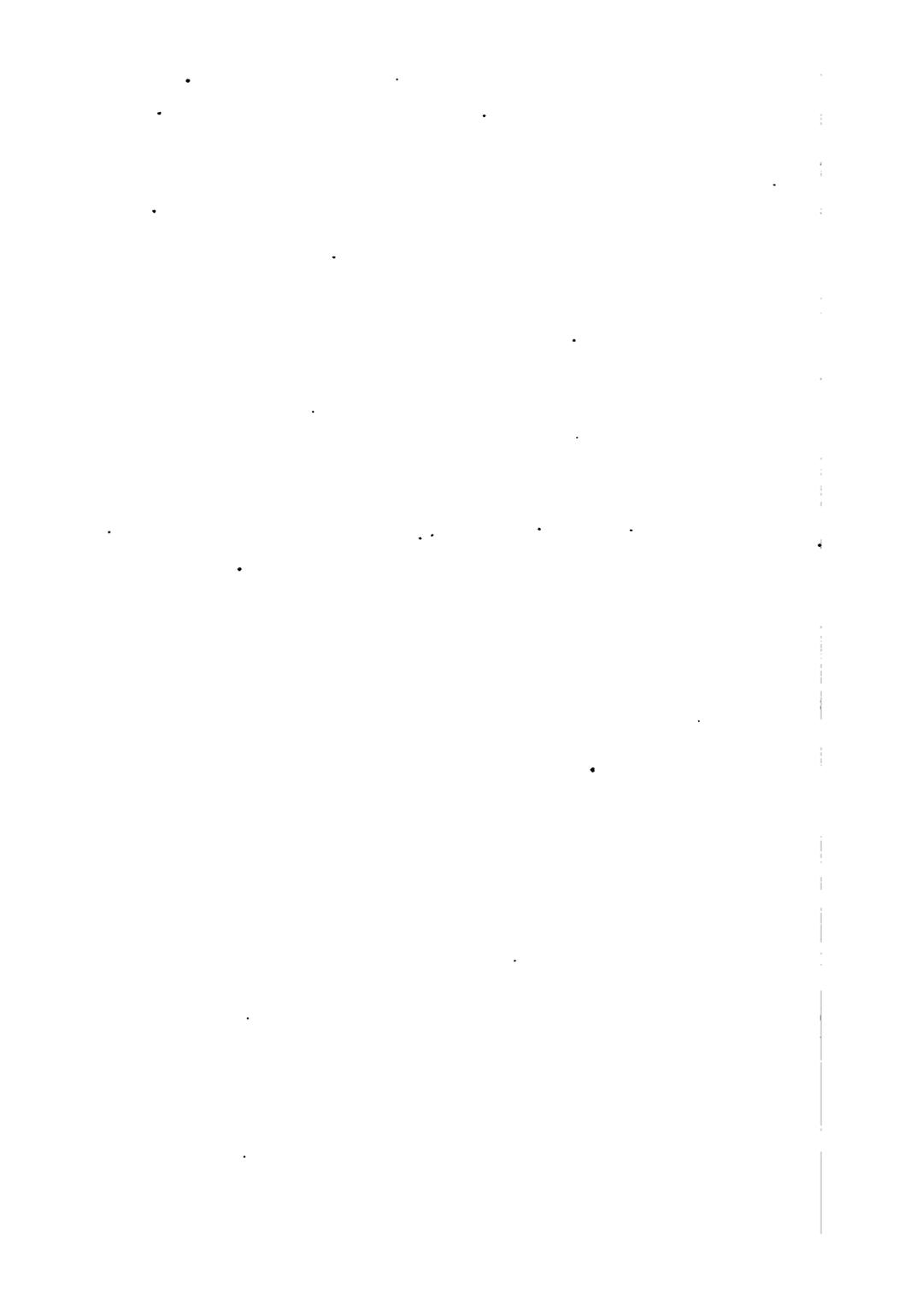
(*L. à Cartier, 1759.*)

Rousseau écrit de Môtiers, le 21 octobre 1762, à Moultoy :

« J'ai eu l'ami Deluc. C'est un excellent ami, un homme plein de sens, de droiture et de vertu; c'est le plus honnête et le plus ennuyeux des hommes. J'ai de l'amitié, de l'estime, et même du respect pour lui; mais je redouterai toujours de le voir. Cependant je ne l'ai pas trouvé si assommant qu'à Genève. Il m'a laissé ses deux livres; j'ai même eu la faiblesse de lui promettre de les lire, et, de plus, j'ai commencé. Bon Dieu, quelle tâche! moi qui ne dors point! J'ai de l'opium au moins pour deux ans. »

— Je dis à mon disciple Roustan: Mon enfant, reste obscur, profite du triste exemple de ton maître. Au surplus sois bon père, bon mari, bon régent, bon ministre; bon citoyen, homme simple en toute chose et, rien de plus, et je te promets une vie heureuse.

(*L. au ministre Roustan.*)



V

JUGEMENTS DE ROUSSEAU SUR LUI-MÊME

Peu d'hommes se sont étudiés eux-mêmes aussi curieusement que Rousseau ; on peut même dire que la préoccupation de lui-même, le besoin de se justifier et parfois aussi de s'accuser sont passés chez lui à l'état de manie. Puisque donc le *moi* occupe une place si prépondérante dans les écrits de Rousseau, ce moi d'un petit bourgeois qui ose attirer sur lui l'attention publique jusqu'alors accaparée par les monarques, les gagneurs de batailles et les hauts dignitaires, présentons à nos lecteurs quelques-uns de ces jugements sur sa propre personnalité que notre compatriote a accumulés dans le cours de ses écrits avec une complaisance surabondante.

— De la lecture de Plutarque et des entretiens qu'elle occasionnait entre mon père et moi se forma cet esprit libre et républicain, ce caractère indomptable et fier, impatient de joug et de servitude qui m'a tourmenté tout le temps de ma vie. (*Confessions.*)

— Sujet à d'extrêmes faiblesses et rempli de défauts, plus qu'aucun autre homme au monde, je sens combien il y a de vices à corriger chez moi. (*Lettre à son père, 1735.*)

A douze ans, j'étais un Romain; à vingt, j'avais couru le monde et n'étais plus qu'un polisson. (*L. au docteur Ironchin, 1758.*)

— Je voudrais encore plus que vous que moi parût moins dans les *Lettres de la Montagne*; mais sans le moi, ces lettres n'auraient point existé. Quand on fit expirer le malheureux Calas sur la roue, il lui était difficile d'oublier qu'il était là. Ces gens-là (les magistrats de Genève), feront tant qu'il me rendront grand et illustre, au lieu que naturellement je ne devais être qu'un petit garçon.

(*L. écrite de Motiers à M. de Gauffecourt, 1765.*)

— Je vous déclare publiquement que je m'estime beaucoup, et que je ne désespère pas de venir à bout de m'estimer beaucoup davantage. (*L. à Freron, 1753.*)

— Qu'un Conseil ou qu'un Parlement me décrète, qu'un gouvernement me chasse barba-
rement, au cœur de l'hiver, j'en souffre sans
doute; mais je ne m'en fâche pas plus que de
voir détacher un rocher sur ma tête, au moment
que je passe au-dessous de lui.

(*L. au chevalier d'Eon, 1766.*)

— L'espèce de bonheur qu'il me faut n'est
pas tant de faire ce que je veux que de ne pas
faire ce que je ne veux pas.

(*L. à Malesherbes.*)

— Je n'ai jamais cru que la liberté de l'homme
consistât à faire ce qu'il veut, mais bien à ne
jamais faire ce qu'il ne veut pas, et voilà celle
que j'ai toujours réclamée, souvent conservée et
par qui j'ai été le plus en scandale à mes con-
temporains.

— Je suis toujours demeuré le même, simple
et bon, mais sensible et faible, faisant souvent le
mal et toujours aimant le bien.

(*L. à l'arch. de Paris, 1763.*)

— La comparaison de ce qui est à ce qui doit
être m'a donné l'esprit romanesque, et m'a tou-
jours jeté loin de tout ce qui se fait.

(*L. au prince de Wurtemberg, 1763.*)

— Mes contemporains me voient dans le pays des chimères; moi, je les vois toujours dans le pays des préjugés.

En 1756, Rousseau apostrophe en ces termes Voltaire :

— Rassasié de gloire et désabusé des vaines grandeurs, vous vivez libre au sein de l'abondance; bien sûr de votre immortalité, vous philosophez paisiblement sur la nature de l'âme; et si le corps ou le cœur souffre, vous avez Tronchin pour médecin et pour ami; vous ne trouvez pourtant que mal sur la terre. Et moi, homme obscur, pauvre et tourmenté d'un mal sans remède, je médite avec plaisir dans ma retraite et trouve que tout est bien.

— Ah Moulou ! la Providence s'est trompée. Pourquoi m'a-t-elle fait naître parmi les hommes, en me faisant d'une autre espèce qu'eux ?

(Ecrit d'Yverdon, le 15 juin 1762, après la fuite de Jean-Jacques, à la suite de la condamnation de l'Emile.)

Rousseau détrompe M. de Malesherbes qui le croyait malheureux.

« Mes maux sont l'ouvrage de la nature. J'ai été heureux autant que ma nature m'a permis de l'être, je n'ai point été chercher ma félicité au

loin, je l'ai cherchée auprès de moi et l'y ai trouvée.

« De quoi jouissais-je quand j'étais seul ? De moi, de l'univers entier, de tout ce qui est, de tout ce qui peut-être, de tout ce qu'a de beau le monde sensible et d'imaginable le monde intellectuel ; je rassemblais autour de moi tout ce qui pouvait flatter mon cœur ; mes désirs étaient la mesure de mes plaisirs. Non jamais les plus voluptueux n'ont connu de pareilles délices, et j'ai cent fois plus joui de mes chimères qu'ils ne font des réalités. »

(L. à M. de Malesherbes, 1762.)

— Je ne suis point, grâce au ciel, de ces gens qu'on fête et qu'on méprise ; j'ai l'honneur d'être de ceux qu'on estime et qu'on chasse.

(1764.)

Rousseau dit en parlant de lui-même dans un dialogue composé en 1776.

— Toute la vigueur de sa volonté s'épuise à résoudre ; il n'en a plus pour exécuter. Tout suit en lui d'une première inconséquence. La même opposition qu'offrent les éléments de sa constitution se retrouve dans ses inclinations, dans ses mœurs et dans sa conduite. Il est actif, ardent, laborieux, infatigable, il est indolent, paresseux, sans vigueur ; il est fou, audacieux,

téméraire, il est craintif, timide, embarrassé; il est froid, dédaigneux, rebutant, jusqu'à la dureté, il est doux, caressant, facile jusqu'à la faiblesse, et ne sait pas se défendre de faire ou souffrir ce qui lui plaît le moins. En un mot, il passe d'une extrémité à l'autre avec une incroyable rapidité, sans même remarquer ce passage ni se souvenir de ce qu'il était l'instant d'auparavant. Et, pour rapporter ces effets divers à leurs causes primitives, il est lâche et mou tant que la seule raison l'excite il devient tout de feu, sitôt qu'il est animé par quelques passions.

— Rousseau dit dans le même écrit en parlant de lui même :

— Notre homme ne sera pas vertueux, parce qu'il sera faible et que la vertu n'appartient qu'aux âmes fortes. Mais cette vertu à laquelle il ne peut atteindre, qui est-ce qui l'admira, la chérira, l'adorera plus que lui ! Qui est-ce qui avec une imagination plus vive en peindra mieux le divin simulacre ? Qui est-ce qui avec un cœur plus tendre s'enivrera plus d'amour pour elle ? Ordre, harmonie, beauté, perfection, sont les objets de ses plus douces méditations.

— Ainsi j'ai vu l'indolent Rousseau sans affectation, sans apprêt, livré par goût à ses douces rêveries, pensant profondément quelquefois, mais

toujours avec plus de fatigue que de plaisir et aimant mieux se laisser gouverner par une imagination riante, que de gouverner avec effort sa tête par la raison.

On s'est obstiné à l'accuser (c'est toujours Rousseau qui parle de lui) de vouloir détruire les sciences, les arts, les théâtres, les académies et replonger l'univers dans sa première barbarie, et il a toujours insisté au contraire sur la conservation des institutions existantes, soutenant que leur destruction ne ferait qu'ôter les palliatifs en laissant les vices, et substituer le brigandage à la corruption.

— Dès que mon devoir et mon cœur étaient en contradiction, le premier eut rarement la victoire, à moins qu'il ne fallut que m'abstenir; alors j'étais fort le plus souvent, mais agir contre mon penchant me fut toujours impossible.

— Je me suis souvent demandé ce que j'aurais fait de l'anneau de Gygès, si j'en eusse été possesseur; maître de contenter mes désirs, pouvant tout, qu'aurais-je pu désirer avec quelque suite? Une seule chose, c'eût été de voir tous les cœurs contents. L'aspect de la félicité publique eût pu seule toucher mon cœur d'un sentiment permanent, et l'ardent désir d'y concourir eût été ma plus constante passion.

(*Dialogues.*)

— Je suis emporté par la colère, étourdi de sang-froid. Ces défauts font-ils le méchant ? Non, sans doute ; mais le méchant en profite pour perdre celui qui les a.

— Nous avons des fautes à pleurer et à expier ; mais grâce au ciel, nous n'avons à nous reprocher ni noirceurs ni crimes.

(L. à sa femme 1769.)

> — J'ai de grands vices sans doute, mais qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi, et tous mes malheurs ne viennent que de mes vertus.

(L. à M. B., 1770.)

— J'ai très-peu fait de bien, je l'avoue : mais pour du mal, il n'en est entré dans ma volonté de ma vie.

— J'étais homme et j'ai péché ; j'ai fait de grandes fautes que j'ai bien expiées, mais le crime jamais n'approcha de mon cœur (1).

(L. à M. de St-Germain, 1770)

— Je n'engagerai jamais aucune portion de ma liberté, ni pour ma subsistance, ni pour

(1) On a affirmé que cet homme qui a écrit : *Je suis rempli de défauts plus qu'aucun homme du monde ; j'ai péché, j'ai fait de grandes fautes, j'ai de grands vices, j'ai fait très-peu de bien, etc.*, était absolument étranger à la notion d. : péché. On a raison de trouver que la moralité de Rousseau était singulièrement vacillante ; mais il ne faut pas lui prêter une insouciance à l'égard du bien et du mal, qui était fort éloignée de ses sentiments.

celle de personne. Je veux travailler, mais à ma fantaisie et même ne rien faire, quand il me plaira, sans que personne le trouve mauvais, hors mon estomac.

— Je ne sais ce qu'on eût fait de moi par des caresses ; heureusement, on ne s'est pas avisé de me gâter par des caresses. J'étais né faible ; les mauvais traitements m'ont fortifié.

(*L. à la comt. de Boufflers, 1761.*)

— Mon cher Roustan, pesez bien se que je vais vous dire. J'ai fait quelque essai de la gloire ; tous mes écrits ont réussi ; pas un homme de lettres vivant, sans en excepter Voltaire n'a eu des moments plus brillants que les miens, et cependant je vous proteste que depuis le moment que j'ai commencé de faire imprimer, ma vie n'a été que peine, angoisse et douleur de toute espèce. Je n'ai vécu tranquille, heureux et n'ai eu de vrais amis que durant mon obscurité ! Depuis lors, il a fallu vivre de fumée, et tout ce qui pouvait plaire à mon cœur a fui sans retour.

(*L. écrite en 1761.*)

— Vous me demandez si je copie encore de la musique. Et pourquoi non ? Serait-il honteux de gagner sa vie en travaillant ? Vous voulez que j'écrive encore ; non, je ne le ferai plus. J'ai

dit des vérités aux hommes; ils les ont mal prises, je ne dirai plus rien.

(*L. au prince Beloseski, 1775.*)

— J'approche du terme de la vie et je n'ai fait aucun bien sur la terre; j'ai les intentions bonnes, mais il n'est pas toujours si facile de bien faire ce qu'on pense.

— Les chagrins, les maux, les ans ont beau vieillir ma pauvre machine, mon cœur sera jeune jusqu'à la fin.

— Il faut censurer mes fautes et corriger mes erreurs; j'en ai fait beaucoup, mais il faut aimer mes sentiments parce qu'il sont bons et honnêtes.

(*L. à M. Phil. Cramer, 1764.*)

— Mes malheurs, cher Coindet, n'ont point altéré mon caractère, mais ils ont altéré mon humeur et y ont mis une inégalité dont mes amis ont encore moins à souffrir que moi-même. Je n'ai jamais connu d'autre bonheur dans la vie que celui d'aimer et d'être aimé. La candeur et la confiance font les délices de mon cœur; mais elles ont fait tous les tourments de ma vie, et je ne m'y livre presque plus qu'en tremblant. Une chose doit vous rendre indulgent sur mes inégalités; c'est qu'elles sont non seulement cruelles pour moi, mais involontaires;

que je puis me tromper, mais non pas vouloir être injuste, et que lorsque je serai content du cœur de mes amis, ils auront encore plus lieu de l'être du mien. C'est dans ces sentiments que je vous embrasse. (21 septembre 1767.)

— Accablé des maux de la vie et de l'injustice des hommes, j'approche avec joie d'un séjour où tout cela ne pénètre point ; et en attendant je ne veux plus m'occuper, si je puis, qu'à me rapprocher de moi-même et à goûter ici entre la compagne de mes infortunes, et mon cœur et Dieu qui le voit, quelques heures de douceur et de paix en attendant la dernière. Ainsi mon bon ami, parlez-moi de votre amitié pour moi, elle me sera toujours chère, mais ne me parlez plus de projets, il n'en est plus pour moi d'autre en ce monde que celui d'en sortir avec la même innocence que j'y ai vécu.

(L. à Moulou, 1769.)

— Je ne m'affecte point du mal que je prévois, mais seulement de celui que je sens et cela le réduit à très-peu de chose.

(Écrit en 1777. Réveries.)

— J'ai retrouvé la sérénité, la tranquillité, la paix, le bonheur même, puisque chaque jour de ma vie me rappelle avec plaisir celui de la

veille et que je n'en désire point d'autre pour le lendemain.

— Tout me ramène à la vie douce et heureuse pour laquelle j'étais né; je passe les trois quarts de ma vie, ou occupé d'objets instructifs et même agréables, auxquels je livre avec délices mon esprit et mes sens, ou avec les enfants de mes fantaisies que j'ai créés selon mon cœur.

— J'ai vu peu d'hommes heureux, peut-être point; mais j'ai souvent vu des cœurs contents, et de tous les objets qui m'ont frappé, c'est celui qui m'a le plus contenté moi-même.

— A mesure que j'avance vers le terme de ma carrière, je sens affaiblir tous les mouvements qui m'ont soumis si longtemps à l'empire des passions. Après avoir épuisé tout ce que peut éprouver de bien et de mal un être sensible, je perds peu à peu la vue et l'attente d'un avenir qui n'a plus de quoi me flatter, les désirs s'éteignent avec l'espérance, mon existence n'est plus que dans ma mémoire, je ne vis plus que de ma vie passée, et sa durée cesse de m'être chère depuis que mon cœur n'a rien à sentir de nouveau. »

(*L. sur la vertu et le bonheur.*)

Rousseau termine le dernier écrit sorti

de sa plume par ces paroles touchantes auxquelles les générations futures ont fait honneur.

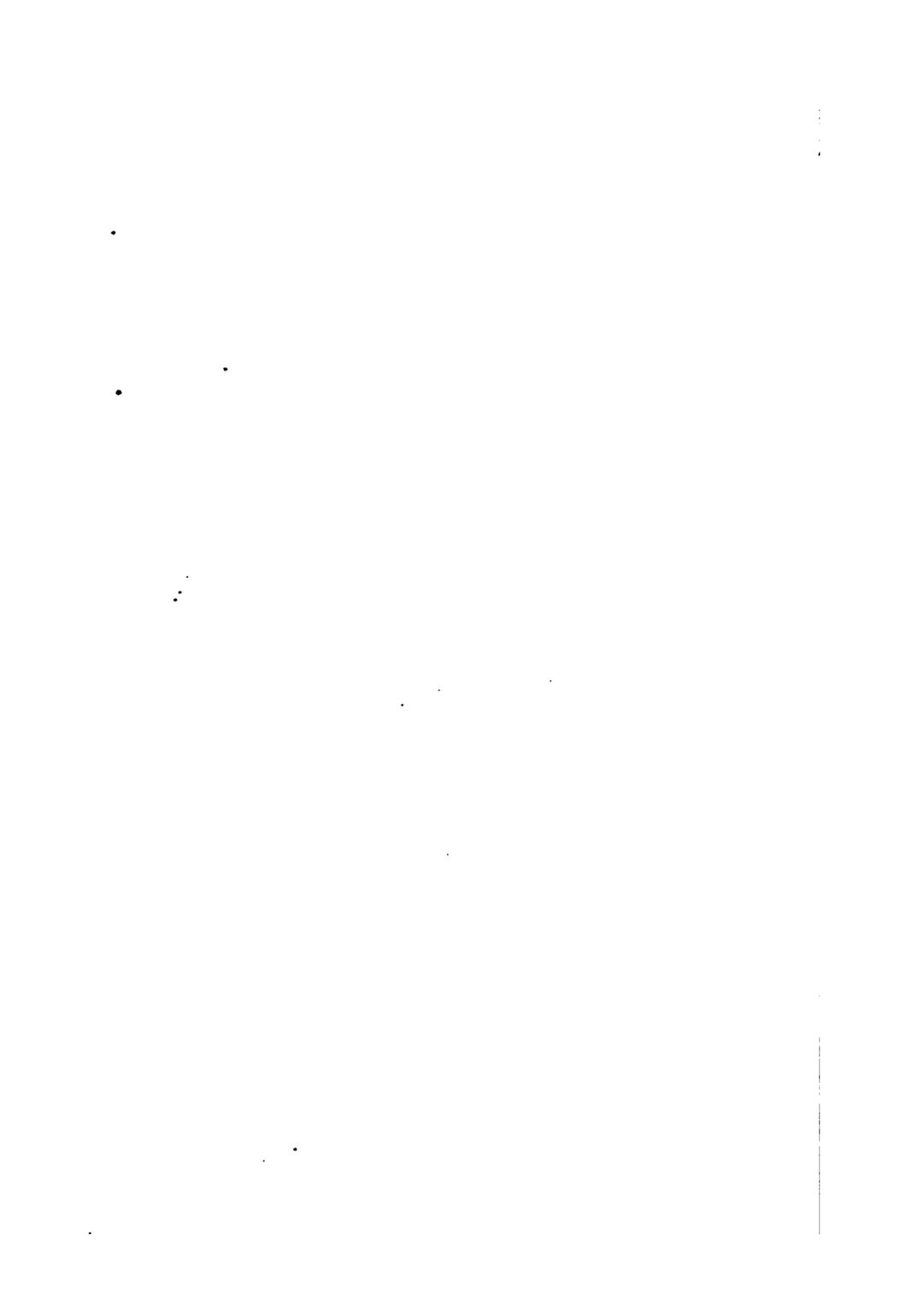
« L'espoir que sa mémoire soit rétablie un jour dans l'honneur qu'elle mérite et que ses livres deviennent utiles par l'estime due à leur auteur est maintenant le seul qui le peut flatter en ce monde. »

Toutes ces déclarations, il faut en convenir, ne dénotent pas précisément un homme modeste et ayant une petite opinion de lui-même. Mais qu'elles sont loin de justifier ce reproche d'*orgueil effréné* dont on s'est plu à accabler la mémoire de Rousseau. S'il lui arrive de se surfaire, ne peut-on pas relever chez lui des traits d'humilité; s'il parle beaucoup trop de sa vertu, ne confesse-t-il pas aussi franchement ses faiblesses, et parce qu'il dit ingénument tout le bien qu'il pense de lui, faut-il en inférer qu'il fût au fond plus entiché de ses mérites que d'autres personnalités marquantes du monde littéraire. Un littérateur, justement réputé, M. Saint-Marc Girardin, nous dit que « Rousseau est le premier exemple de

ces énormes orgueils qui veulent être tout à la fois, qui ne visent à rien moins qu'à la divinité et touchent à la folie. » Nous ne savons pas voir en quoi le *citoyen de Genève* a mérité un brevet décerné avec autant d'assurance. Hâtons-nous de dire que l'illustre professeur accorde à notre compatriote le bénéfice de circonstances atténuantes. « Tenons compte, dit-il, de tout ce qu'il y a d'extraordinaire dans la destinée littéraire de Jean-Jacques ; il s'est enivré, mais n'oublions pas que la coupe qui l'a enivré, tout le monde la lui a présentée avec enthousiasme. »

On a souvent cité comme une preuve écrasante du colossal orgueil dont Rousseau aurait été possédé la phrase célèbre qu'il a placée en tête de ses confessions. Que cette déclaration soit déplacée dans le fond et dans la forme, nous l'accordons volontiers ; mais lorsqu'on en analyse le contenu, à quoi se réduit-elle en définitive ? Rousseau, un des hommes à la fois les plus encensés et les plus conspués de son siècle, déclare en se recueillant sur la fin de ses jours,

qu'aucun de ses contemporains en face de Dieu ne peut dire qu'il est meilleur que lui. C'est-à-dire qu'il se met, à tort ou à raison, sur le même rang que tous ses compagnons d'existence. Sans doute, la forme de cette déclaration n'est point exempte d'une exaltation malsaine, c'est, si l'on veut, une grande platitude débitée avec une grande emphase. Ni un homme humble, ni un homme de goût n'aurait tenu un pareil langage. Mais y a-t-il donc là un orgueil si titanique et ce vilain défaut est-il si rare parmi les enfants des hommes qu'il faille à toute force en faire un attribut caractéristique de Rousseau ? Nous ne le pensons pas. Avec moins d'orgueil, Jean Jacques serait plus attrayant, sans contredit ; mais cette excroissance ne le rend pas difforme.



VI

GENÈVE ET JEAN-JACQUES

Un des traits les plus intéressants de la physionomie de J.-J. Rousseau est assurément l'affection qu'il ne cessa de témoigner à la ville dans laquelle il avait vu le jour. Cette circonstance mérite d'autant plus d'être relevée que l'illustre écrivain qui, à l'âge de 16 ans, quitta Genève, n'y reparut dès lors qu'à de rares intervalles. Et comment ne serait-on pas ému en considérant que ses sentiments ne furent point altérés par les injustes procédés du gouvernement genevois à son égard, alors qu'un arrêt dicté par l'intolérance eut condamné à être brûlés publiquement *l'Emile et le Contrat social*? Ayant présenté ailleurs un exposé suivi des rapports que Rousseau soutint avec Genève, nous y

renvoyons ceux de nos lecteurs qui désireraient être renseignés spécialement sur ce sujet ⁽¹⁾. Mais cela ne nous empêche pas de cueillir quelques-unes des fleurs dont Rousseau s'est plu à parer la ville qui fut son berceau.

— En traversant le lac et voyant de loin les clochers de Genève, je me suis surpris à soupirer aussi lâchement que j'aurais fait jadis pour une perfide maîtresse. (*L. à Milord Maréchal 1764.*)

— Il me semble que ce qui doit d'abord frapper tout étranger entrant dans Genève, c'est l'air de vie et d'activité qu'il y voit régner. Tout s'occupe, tout est en mouvement, tout s'empresse à son travail et à ses affaires. Je ne crois pas que nulle autre aussi petite ville au monde montre un pareil spectacle. Visitez le quartier de St-Gervais, toute l'horlogerie de l'Europe y paraît rassemblée. Parcourez le Molard et les Rues Basses, un appareil de commerce en grand, des monceaux de ballots, de tonneaux, confusément jetés, une odeur d'Inde et de droguerie vous font imaginer un port de mer. Aux Pâquis, aux Eaux-Vives, le bruit et l'aspect des fabriques d'indienne et de toile peinte semblent vous transporter à Zurich. La ville se multiplie en

(1) Voir les pages intitulées : *Rousseau patriote genevois.*

quelque sorte par les travaux qui s'y font, et j'ai vu des gens, sur ce premier coup d'œil, en estimer le peuple à cent mille âmes. Les bras, l'emploi du temps, la vigilance, l'austère parcimonie, voilà les trésors du genevois.

(L. à d'Alembert.)

Rousseau écrit au pasteur Vernes le 14 juin 1759 :

— Quand M. Tronchin vous a dit que j'avais pris le parti de ne plus aller à Genève, il a, lui pris la chose au pis. Il y a bien de la différence entre n'avoir pas pris jusqu'à présent la résolution d'aller à Genève ou avoir pris celle de n'y aller plus. J'ai si peu pris cette dernière que si je savais y pouvoir être de la moindre utilité à quelqu'un, ou seulement y être vu avec plaisir de tout le monde, je partirais dès demain. Mais, mon bon ami, ne vous y trompez pas, tous les Genevois n'ont pas pour moi le cœur de mon ami Vernes; tout ami de la vérité trouvera des ennemis partout; et il m'est moins dur d'en trouver ailleurs que dans notre patrie. D'ailleurs, mes chers genevois, on travaille à vous mettre tous sur un si bon ton et on y réussit si bien, que je vous trouve trop avancés pour moi. Vous voilà tous si élégants, si brillants, si agréables; que feriez-vous de ma bizarre figure

et de mes maximes gothiques ? Que deviendrais-je au milieu de vous à présent que vous avez un maître en plaisanteries (Voltaire) qui vous instruit si bien ! Vous me trouveriez fort ridicule, et moi, je vous trouverais fort jolis, nous aurions grand peine à nous accorder ensemble. Il vaut mieux rester en des lieux où si je vois des choses qui me déplaisent, l'intérêt que j'y prends n'est pas assez grand pour me tourmenter.

Rousseau écrit, en 1755, au professeur Jalabert :

« Je ne reçois pas une de vos lettres qui ne ranime le désir sincère que j'ai toujours eu d'aller finir mes jours dans ma patrie. Il me serait doux d'y profiter des charmes de votre société et de mériter par mon attachement pour vous les sentiments favorables dont vous m'honorez ; mais il faut vous parler avec confiance, ce projet me paraît impraticable, et je crains qu'il ne soit pour moi une de ces aimables chimères qu'on ne réalise point, mais qui ne laissent pas de répandre sur la vie un bonheur véritable par l'espoir de celui qu'on se promet. »

En 1761, Rousseau confie à Moultou des impressions analogues.

« Qui sait si le plaisir de vous voir, de vous

presser contre mon cœur, ne me rendra pas des forces pour vous suivre dans votre retour, et pour aller au moins dans cette terre chérie où je n'ai pas pu vivre. C'est un projet d'enfant, je le sais; mais quand toutes les autres consolations vous manquent, il faut bien s'en faire de chimériques. »

— Mon cœur est ému des éloges dont vous honorez ceux de nos concitoyens qui sont sous vos ordres. Effectivement le Genevois est naturellement bon, il a l'âme honnête, il ne manque pas de sens, et il ne lui faut que de bons exemples pour le porter tout à fait au bien.

(L. au comte de Tressan, 1755.)

— Genève est le pays de la sagesse et de la raison et Paris le siège du goût.

— A voir l'action et réaction mutuelles de toutes les parties de l'Etat qui le tiennent en équilibre, on ne peut douter qu'il n'y ait plus d'art et de vrai talent employés au gouvernement de notre petite république de Genève, qu'à celui des plus vastes empires où tout se soutient par sa propre masse, et où les rênes de l'Etat peuvent tomber entre les mains d'un sot, sans que les affaires cessent d'aller.

(N. Hél.)

— Pour exposer le système économique d'un

bon gouvernement, j'ai souvent tourné les yeux sur celui de la république de Genève, heureux de trouver ainsi dans ma patrie l'exemple de la sagesse et du bonheur que je voudrais voir régner dans tous les pays. *(Econ. polit.)*

— Au lieu que le Français écrit comme il parle, les Genevois parlent comme ils écrivent, ils dissertent au lieu de causer; on les croirait toujours prêts à soutenir thèse. Ils distinguent, ils divisent, ils traitent la conversation par points; ils mettent dans leur propos la même méthode que dans leurs livres. Leur parler est toujours soutenu, leurs discours sont des harangues, et ils jasant comme s'ils prêchaient. *(N. Hél.)*

Le 18 février 1768, Rousseau qui se croyait très gravement malade, écrit à Vernes :

« Que me servirait d'aller mourir parmi vous! Hélas! il fallait y vivre. Qu'importe où on laisse un cadavre? Je n'aurais pas besoin qu'on reportât mon cœur dans ma patrie, il n'en est jamais sorti. »

— Le 15 mai de la même année, Rousseau écrit de Montmorency au même Vernes.

« J'espère vous faire voir les environs de ma solitude auxquels il ne manque que d'être autour de Genève pour me paraître délicieux. »

— Si vous pouviez trouver un morceau de bon fromage de gruyère et plutôt nouveau que vieux, nous nous régalerions d'une fondue. Cela nous rappellerait la montagne de Salève et me ferait grand plaisir. (*L. à Coindet, 1769.*)

— Je voudrais de tout mon cœur pouvoir aller faire l'Escalade avec votre famille.

(*L. à Lenieps, 1760.*)





VII

ROUSSEAU

EN FACE DE SES CONTEMPORAINS

Aujourd'hui les ouvrages de Rousseau, tout en nous captivant, nous laissent calmes, tel trait nous charme, tel autre nous rebute sans que nous soyons autrement affectés. C'est que l'éducation moderne nous a peu à peu familiarisés avec les sentiments qui jaillissent de l'âme émue de l'auteur d'*Héloïse*. Mais il n'en était pas de même lors de l'apparition des écrits du *citoyen de Genève*. La société étant encore enchaînée par mille entraves aujourd'hui brisées, la parole de Rousseau retentissait comme un clairon d'émancipation et ses idées, apparaissant comme une révélation, ouvraient des horizons nouveaux à un public blasé. Aussi plu-

sieurs des contemporains de Rousseau se jetaient-ils, comme fascinés, sur ses écrits avec un transport que nous ne pouvons plus comprendre aujourd'hui.

Un d'entre eux, Eymar, négociant à Marseille, raconte en 1815 que dans sa jeunesse il n'avait goût à rien et négligeait ses devoirs lorsque le cours de ses idées fut tout d'un coup changé du tout au tout par la lecture de Rousseau. Laissons parler ce disciple enthousiaste.

— Je lus avec avidité les ouvrages de ce grand homme qui étaient le plus à ma portée. Je devorai sa *Julie*, sa *Lettre sur les spectacles* ; je m'enivrais à longs traits de sa brûlante éloquence ; mais il n'y avait encore rien là qui allât droit à ma position. J'étais ému, étonné, préparé ; mais le plus important restait à faire ; l'*Emile* devait l'achever. Je ne reçois qu'une première impression des deux premiers livres qui traitent de l'éducation de l'enfance ; mais dès que j'en suis au troisième livre où commence celle des jeunes gens ; quand j'en viens surtout à ces pages sublimes où sont tracés en caractères de feu, les devoirs de l'homme et du citoyen dans la société ; à ces anathèmes lancés d'un bras vigoureux contre l'oisiveté jointe même à l'opulence, à la néces-

sité, à l'absolue nécessité, dans quelque condition où on soit né de se choisir un métier honnête ; alors mes yeux couverts d'un nuage, s'ouvrent à la lumière, se dessillent ; une clarté bienfaisante pénètre au-dedans de moi, et me découvre un nouveau monde moral dans lequel je me vois subitement transporté. Je peindrais difficilement tout ce que j'éprouvais de ravissant dans ces méditations solitaires. j'employais ordinairement les longues soirées d'hiver à mes lectures ; la religieuse attention que j'y portais, les objets environnants, la paix et le silence de la nuit, tout jusqu'à la lueur vacillante de ma lampe, concourait à rendre salutaires et profondes dans mon cœur les impressions qui devaient le transformer et lui donner une autre existence. Je baisais le livre, je l'arrosais de mes larmes, je ne pouvais plus m'en arracher. Un soir que je me rappelle encore très-distinctement, la révolution fut si complète, que des ce moment je me sentis un nouvel être. Mes devoirs qu'auparavant je dédaignais me devinrent doux et sacrés, je m'attachais toujours plus à les remplir auprès de mon vénérable père : mes sentiments se montèrent sur le ton du plus ardent amour de la vertu et dans cette effervescence hélas ! trop passagère pour emprunter le langage de l'immortel écrivain qui la produisit, *rien de beau et de grand ne peut entrer*



dans un cœur d'homme dont je ne fusse capable entre le ciel et moi. Lecteur, si vous persistez à ne voir dans cet enivrement de Rousseau et de ses ouvrages qu'un trait de démence, je n'ai plus rien à répondre, je me fais gloire de passer à vos yeux pour être complètement fou. »

Un si fervent admirateur du philosophe genevois ne pouvait manquer de vouloir à toute force faire sa connaissance personnelle. En 1774, Eymar se rend à Paris dans ce but et médite sur les moyens de s'approcher du maître qu'il révère, car Rousseau fuyait toutes les connaissances nouvelles, surtout les curieux. Eymar apprend d'un Genevois qu'il n'y a guère qu'une manière d'entrer dans la demeure de Rousseau sans courir le risque d'être renvoyé sur-le-champ, c'est de lui porter de la musique à copier; et il défère à ce conseil.

« Un jour, c'était le 2 mai de 1774, je m'achemine, un rouleau de musique à la main, vers la demeure de Rousseau, rue Platrière, vis-à-vis de l'Hôtel des postes. Il logeait au cinquième étage; je monte d'abord en tremblant et tellement ému, que je fus sur le point de m'en retourner et de remettre à un autre jour ma

visite. Cependant après une courte halte sur le palier du premier étage. je reprends mes esprits et armé d'un courage héroïque qui, depuis lors, ne m'abandonne plus, j'arrive et je frappe à la porte du grand homme. »

Le visiteur introduit présente à Rousseau sa musique que ce dernier, sans lui parler d'autre chose, s'engage à lui remettre dans quinze jours. Mais ce n'était pas la musique qui préoccupait le visiteur provençal.

« Mon trouble faillit un instant me trahir lorsque je vins à songer que là, dans ce même appartement, je me trouvais tête-à-tête avec le premier génie du siècle, je pouvais contempler librement et de mes propres yeux l'immortel auteur de la *Julie*, de l'*Emile* et de tant d'ouvrages dont la lecture m'avait si souvent transporté. Et maintenant encore, quand je me rappelle cet état d'agitation intérieure, j'ai peine à concevoir que j'aie pu soutenir pendant un quart d'heure l'obligation d'avoir tout ensemble à parler, à répondre, à écouter et à repaître mes regards de tant d'objets pour moi si nouveaux et si intéressants. Le premier dont je m'occupai fut la personne du philosophe. Je le trouvai dans son négligé, vêtu d'une manière simple, mais propre, il portait une robe de

chambre d'indienne bleue et un bonnet de coton. Sa physionomie me parut ressembler très peu à celle que lui donnaient alors ses portraits. Quelle différence pour l'expression et pour le feu des regards ! j'en fus ébloui au premier coup d'œil qu'il lança sur moi. Sa voix était ferme et sonore, mais à peine eut-il ouvert la bouche que je reconnus l'accent genevois. »

Au bout de quinze jours, qui lui parurent fort longs, Eymar se rend de nouveau chez Rousseau.

« Ma musique était copiée; Rousseau me la remit en y joignant une petite note au crayon où était marquée la somme de 9 livres 10 sous, prix de la copie à raison de 10 sous la page. Je la payai sur-le-champ, et non sans être étonné des excuses qu'il me fit sur la cherté de ce prix et sur l'impossibilité où il était d'établir à moins son travail, attendu qu'il lui coûtait beaucoup de temps, et que, se piquant d'y mettre la plus grande exactitude, il était obligé d'avoir sans cesse le grattoir à la main pour corriger ses fautes, nécessité que n'éprouvaient pas d'autres copistes moins distraits et plus expéditifs que lui. »

Eymar avait eu la précaution de porter un second morceau de musique à Jean-Jac-

ques, et lorsqu'il vint pour la troisième fois chercher sa copie, il le trouva plus communicatif, mais se souciant fort peu du bruit que ses livres pouvaient avoir fait, et résolu à ne plus s'engager dans la mêlée des opinions.

« Je ne suis pas en état, disait Jean-Jacques, de penser, tout mon loisir se passe à rêver, à bâtir des romans dans ma tête. C'est aujourd'hui ma grande affaire. Je recherche les lieux les plus écartés, les promenades les plus solitaires pour me livrer sans trouble à cette douce occupation. Ah! pourquoi n'ai-je pas ainsi rêvé toute la vie. »

Le ministre Moultoy (c'était aussi un méridional) écrivait à Jean-Jacques en 1761, à la réception de la *Nouvelle Héloïse*.

« Non, Monsieur, il n'est plus possible de garder le silence; vous avez mis mon âme à la gêne, elle est oppressée, elle a besoin de s'épancher avec vous. O Julie, ô St-Preux, ô Claire, ô Edouard! Quel globe habitent vos âmes et comment pourrais-je m'unir à vous ! Monsieur, ce sont là les enfants de votre cœur, votre esprit ne les eût point faits tels ouvrez-le moi donc ce cœur, que j'y contemple vivantes des vertus dont la seule image m'a fait répandre de si douces larmes. »

Le ministre Mouchon rend compte à son épouse d'une visite qu'il fit à Motiers, en 1762, à J.-J. Rousseau.

« Nous voici donc depuis vendredi à une heure à Motiers, nous voici avec M. Rousseau. L'aimable homme, tu n'as pas idée combien son commerce est charmant. Quelle politesse bien entendue dans les manières, quel fonds de sérénité et de gaieté dans sa conversation ! Ne t'attendais-tu pas à un portrait tout différent ? Ne te figurais-tu pas un homme tout bizarre, toujours grave, et même quelquefois brusque ? Ah ! quelle distance de là à son vrai caractère ; à une physionomie douce, il joint un regard plein de feu, des yeux d'une vivacité sans égale. Quand on traite une matière à laquelle il prend intérêt, ses yeux, sa bouche, ses mains. tout parle chez lui. On aurait bien tort de s'imaginer chez lui un frondeur, un censeur perpétuel. Point du tout ; il rit avec ceux qui rient, il badine, il cause avec les enfants. Je tombais des nues en le voyant pour la première fois. »

Et Mouchon ajoute, en faisant allusion à la conduite du pasteur de Motiers qui avait admis Rousseau à prendre la cène.

« Nous eûmes lieu d'être convaincu d'une part

de la sagesse du pasteur, et de l'autre du vrai christianisme du pénitent; et cependant c'est cet homme là qu'on ne cesse de tympaniser dans les chaires et de peindre des plus affreuses couleurs. »

Dussaulx pendant quelque temps fort lié avec Rousseau, l'avait un jour invité à dîner et nous parle en ces termes de son aimable commensal.

« Il fut question de nos plus grands écrivains.

Jean-Jacques les caractérisa tous avec justesse, précision, surtout avec une impartialité dont nous fûmes ravis ; et il semblait par là nous avertir que leur gloire ne portait aucun préjudice à la sienne. Montaigne, nous dit-il, ce premier philosophe français, fut notre maître à tous. Sans lui peut-être, nous n'aurions jamais eu ni Bayle ni Montesquieu. Quel homme ! ajouta-t-il que ce Michel Montaigne ! outre la naïveté, la grâce et l'énergie de son style inimitable, il avait les vues longues et comme il l'a dit l'esprit *prime-sautier*. Quand Jean-Jacques en fut à Voltaire qui l'avait si indignement outragé, au lieu de récrimination, il se plut à rendre justice à sa fécondité inépuisable, à la diversité de ses talents. Quant à son caractère, il n'en dit que ces mots ; je ne sache pas d'homme sur la terre dont les

premiers mouvements aient été plus beaux que les siens. »

« Je fis remarquer à mon hôte sur mes tablettes ses livres exposés sur le même rayon; il s'émeut à cet aspect. Ah! les voilà, s'écrie-t-il, je les rencontre partout, il semble qu'ils me poursuivent, Que ces gens-là m'ont fait de mal et de plaisir ! il s'en approche, il les frappe et les caresse l'un après l'autre. Son *Emile* fut le plus maltraité, en père néanmoins. Que de veilles, que de tourments il m'a coûtés ! et pourquoi ? pour m'exposer aux fureurs et à l'envie de mes persécuteurs. Cet enfant opprimé dès sa naissance, ne m'a jamais souri ; j'ignore quel chemin il a fait dans le monde. Mon *Héloïse* m'a fait passer de bons moments, quoique je ne l'aie pas non plus engendrée sans douleur et qu'on l'ait insultée. »

Le même Dussaulx, nous raconte qu'il se rendit accompagné de Rousseau chez le poète Piron, pour le complimenter à l'occasion de son jour de naissance.

— Mon oncle, s'écria la nièce de Piron hors d'haleine, le voilà ! — Qui donc ? est-ce Jean-Jacques ? — Oui, c'est M. Jean-Jacques Rousseau, c'est lui-même. — A ces mots qui le font bondir sur son siège, Piron cherche en tâtonnant la main de Jean-Jacques, la saisit, entr'ouvre sa robe de

chambre, la glisse sur son cœur, et d'une voix de stentor entonne le *Nunc dimittis servum tuum Domine* retenant toujours dans la même place sur son cœur palpitant, la main de celui qu'il estimait être le plus éloquent de son siècle. Je ne mourrai donc pas, mon cher Rousseau, sans que mes vœux soient exaucés : Le voilà, m'a dit Nanette. J'ai pressenti que c'était vous. Puis il l'embrasse, l'étreint de toutes ses forces Je regardais Rousseau, quel contraste ! il calculait de sang-froid ces douces étreintes et paraissait n'y rien comprendre. Piron allait toujours son train ; Oh ! la bonne tête, oh ! le bon cœur, et cependant des barbares ont brûlé son *Emile*. Mais comment vous a-t-il pris fantaisie de venir chez moi, car il s'en faut bien, m'a-t-on dit, que vous alliez partout ; serait-ce pour y faire contraster la sagesse avec la folie ? A propos m'avez-vous pardonné certaines épigrammes que je me reproche aujourd'hui ? ce sont les fruits d'une verve libertine et qui m'emporte malgré moi. — Je fais plus ; dit Rousseau, j'en attends d'autres. Allez joyeux nourrisson de Bacchus, enfant gâté des muses, soyez toujours le même, soyez toujours Piron. Vous êtes né malin et n'avez jamais été méchant. »

On chercherait en vain aujourd'hui des

exemples d'un pareil enthousiasme; mais peut-être rencontre-t-on aussi moins de gens ennuyés et blasés.

Le prince de Ligne avait offert à Rousseau un asile dans ses terres; Jean-Jacques se rendit chez lui pour le remercier.

« On m'annonce, écrit le prince, M. Rousseau, je n'en crois pas mes oreilles; il ouvre ma porte, je n'en crois pas mes yeux, Louis XIV n'éprouva pas un sentiment pareil de vanité en recevant l'ambassade de Siam. La description qu'il me fit de ses malheurs, le portrait de ses prétendus ennemis, la conjuration de toute l'Europe contre lui, m'aurait fait de la peine, s'il n'y avait mis tout le charme de son éloquence. Je tâchai de le tirer de là pour le ramener à ses jeux champêtres. Je lui demandai comment lui qui aimait la campagne, était aller se loger au milieu de Paris? il me dit alors ses charmants paradoxes, sur l'avantage d'écrire en faveur de la liberté, lorsqu'on est enfermé et de peindre le printemps lorsqu'il neige. Je parlai de la Suisse et je lui prouvais que je savais Julie et St-Preux par cœur; il en parut étonné et flatté. Je n'ai jamais eu tant d'esprit que pendant les huit heures que je passai avec Jean-Jacques en deux entretiens. Ses

yeux étaient comme deux astres. Son génie rayonnait dans ses regards et s'électrisait. »

Une jeune anglaise était dévorée du désir de voir Rousseau ; mais comment s'y prendre pour aborder ce solitaire farouche ? Corancez, ami de Rousseau qui devait conduire à ce dernier sa petite fille propose à la curieuse fille d'Albion de prendre le costume de la bonne et de se charger de l'enfant. La gracieuse miss accepta avec joie. « Rousseau, nous dit Corancez, causa avec la bonne, il la plaignit d'être obligée de prendre un état dont les fatigues paraissaient devoir surpasser ses forces, il engagea Mme Rousseau à la faire goûter ; elle fut bien régalée. »

Madame de Genlis qui, dès l'âge de 18 ans, avait connu Rousseau, nous dépeint de la sorte le philosophe genevois.

« Je n'ai jamais vu d'homme de lettres moins important et plus aimable, il parlait de lui avec simplicité et de ses ennemis sans aucune aigreur ; il rendait une entière justice au talent de M. de Voltaire ; il disait même qu'il était impossible que l'auteur de Zaïre et de Mérope ne fut pas né avec une âme très-sensible. Il s'avisa de me demander si j'avais lu ses ouvrages, je

lui répondis avec embarras que non. Il voulut savoir pourquoi ce qui m'embarrassa davantage encore, d'autant plus qu'il me regardait fixement. Il avait de petits yeux enfoncés dans la tête, mais très-perçants, et qui semblaient pénétrer et lire au fond de l'âme de la personne qu'il interrogeait. Il me paraissait qu'il aurait découvert sur le champ un mensonge ou un détour. Je lui dis franchement que je n'avais pas lu ses ouvrages parce qu'on prétendait qu'il y avait beaucoup de choses contre la religion — Vous savez **répondit-il**, que je ne suis pas né catholique, mais personne n'a parlé de l'Évangile avec plus de conviction que moi. Il me dit que ses ouvrages n'étaient point faits pour mon âge, mais que je ferais bien de lire l'*Emile* dans quelques années. il avait un sourire très-agréable, plein de douceur et de finesse. il était communicatif, et je lui trouvai beaucoup de gaieté. »

Bernardin de St-Pierre, le digne frère de Rousseau comme ami et peintre de la nature, gravit pour la première fois en 1772, les degrés conduisant à la mansarde proprette au fond de laquelle le philosophe se reposait des tracas de sa carrière accidentée. Laissons parler l'aimable Bernardin :

« On remarquait sur le visage de Jean-Jacques

trois ou quatre caractères de la mélancolie, par l'enfoncement des yeux et par l'affaissement des sourcils ; de la tristesse profonde, par les rides du front ; une gaieté très-vive et même un peu caustique, par mille petits plis aux angles extérieurs des yeux, dont les orbites disparaissaient quand il riait. Toutes les passions se peignaient sur ce visage, suivant que les sujets de la conversation affectaient son âme ; mais dans une situation calme, sa figure conservait une empreinte de toutes ses affections et offrait à la fois je ne sais quoi d'aimable, de fin, de touchant, de digne de pitié et de respect. »

« A quelques jours de là Rousseau vint me rendre ma visite ; il était en perruque noire bien poudrée et bien frisée, portant un chapeau sous le bras, et en habit complet de nankin ; il tenait une petite canne à la main, tout son extérieur était modeste, mais fort propre, comme on le dit de celui de Socrate. Comme je le reconduisis à travers les Tuileries, il sentit l'odeur du café. Voici, me dit-il, un parfum que j'aime beaucoup ; quand on en brûle dans mon escalier, j'ai des voisins qui ferment leur porte et moi j'ouvre la mienne. Le café est presque le seul des objets de luxe que j'aime. »

Là-dessus Bernardin de St-Pierre crut

bien faire d'adresser le lendemain à Jean-Jacques une balle de café qu'il avait apportée de l'île de Bourbon. Mal lui en prit, car il reçut immédiatement le billet suivant :

« A peine nous nous connaissons et vous débutez par des cadeaux, c'est rendre notre société trop inégale; ma fortune ne me permet pas d'en faire. Choisissez de reprendre votre café ou de ne plus nous voir.

Agréez mes très-humbles salutations.

J.-J. Rousseau.

Bernardin de St-Pierre rétablit l'égalité en acceptant des mains de Rousseau une racine de ginseng, et l'amitié des deux écrivains fut ainsi renouée.

« Il venait, nous dit encore le même écrivain, des hommes de tout état pour visiter Jean-Jacques et je fus témoin plus d'une fois de la manière sèche dont il éconduisait quelques-uns. Je lui disais : Ne vous serais-je pas importun comme ces gens-là? — Quelle différence d'eux à vous! Ces Messieurs viennent par curiosité, pour dire qu'ils m'ont vu, pour connaître les détails de mon petit ménage et pour s'en moquer. — Ils y viennent à cause de votre célébrité.

Jean-Jacques répéta avec humeur *célébrité!* *célébrité!* Ce mot le fâchait. L'homme célèbre avait rendu l'homme sensible trop malheureux. »

On nous saura gré de reproduire aussi ces quelques lignes écrites par un horloger neuchâtelois, établi près de Montmorency.

« Je vais souvent visiter l'ancienne demeure de M. Rousseau appelée l'*Hermitage*. La mémoire de notre estimable philosophe est dans la plus grande vénération. Je suis toujours dans l'enchantement quand j'en puis parler avec les habitants de ce canton qui le regardaient comme leur père et l'arbitre de leurs différends. »

Ceci ne concorde pas trop avec le type d'être misanthrope et farouche qu'ont créé les détracteurs de Rousseau. S'il avait ses mauvais moments, ceux qui l'ont connu de près ne l'ont point trouvé en somme si fort rébarbatif¹.

¹ Pour ce qui concerne les impressions des contemporains de Rousseau, nous avons largement mis à contribution l'excellente biographie de Musset-Pattay, qui s'est attaché avec une affection filiale à suivre toutes les traces de Rousseau et à recueillir les souvenirs laissés par son auteur de prédilection.

Nous ne pouvons mieux clôturer la série de ces témoignages concernant Rousseau qu'en transcrivant l'opinion de Mirabeau, le merveilleux orateur et le puissant champion de la liberté constitutionnelle!

« Ce ne sont point ses grands talents que j'envierais à cet homme extraordinaire, mais sa vertu qui fut la source de son éloquence et l'âme de ses ouvrages. J'ai connu J.-J. Rousseau, et je connais plusieurs personnes qui l'ont pratiqué; il fut toujours le même, plein de droiture, de franchise et de simplicité, sans aucune espèce de faste, ni de double intention. ni d'art pour cacher ses défauts ou montrer ses vertus. »

« Quoi qu'on pense ou quoi qu'on dise de lui pendant encore un siècle, c'est l'espace et le terme que l'envie laisse à ses détracteurs, il ne fut jamais peut-être un homme aussi vertueux, puisqu'il le fut avec la persuasion qu'on ne croyait pas à la sincérité de ses écrits et de ses actions. Il le fut malgré la nature, la fortune et les hommes qui l'ont accablé de souffrances, de revers, de calomnies, de chagrins et de persécutions. Il le fut avec la plus vive sensibilité pour l'injustice et les peines, il le fut enfin malgré les faiblesses qu'il a révélées dans les mémoires de sa vie. J.-J. Rousseau arracha mille

fois plus à ses passions qu'elles n'ont pu lui dérober. Quelques abus qu'on puisse faire de ses propres confessions, elles prouveront toujours la bonne foi d'un homme qui parla comme il pensait, écrivit comme il parlait, vécut comme il écrivit et mourut comme il avait vécu. »

A cet hommage trop admiratif rendu par Mirabeau, joignons celui dont Goëthe a honoré Rousseau lorsqu'il a dit de l'*Emile* « que c'est en quelque sorte l'*Evangile naturel de l'humanité* (das Natur Evangelium der Menschheit).

Un dernier mot à nos lecteurs avant de poser la plume. Nous croyons entendre plusieurs d'entr'eux nous dire : le portrait qui résulte des pages que vous avez transcrites reproduit-il le vrai Rousseau ? Non, n'hésitons-nous pas à répondre ; ceux qui veulent connaître de près Rousseau doivent consulter la totalité de ses écrits, et le suivre dans toutes les phases de sa carrière. Il est très-certain que Jean-Jacques est fort loin de présenter toujours l'aspect calme et serein sous lequel nos citations le montrent. Souffrant habituellement dans son corps, violemment refoulé d'un côté par des adver-

saires puissants, excité de l'autre par des adhérents enthousiastes, comment aurait-il pu demeurer égal à lui-même et conserver un équilibre dans lequel beaucoup de bien portants et d'heureux ne parviennent pas à se maintenir? « Dès lors, nous dit-il lui-même, mon âme en branle n'a plus fait que passer par la ligne du repos. et ses oscillations toujours renouvelées ne lui ont jamais permis d'y rester. » Lancé brusquement en pleine crise politico-religieuse, le plus pacifique des hommes nous paraît noirci par la poussière des combats. Bien malgré lui, il est converti en lutteur, et les partis enflammés lui prêtent encore aujourd'hui un attirail belliqueux dont il ne songeait guère à se couvrir, lui qui eût volontiers déployé un caducée devant l'humanité inquiète et tourmentée. Voilà ce qu'il faut se dire tout en reconnaissant hautement qu'il y a en Rousseau beaucoup de haut et de bas, qu'il s'emporte souvent, froisse bien des conventions et qu'il lui arrive de repousser aussi fortement qu'il attire.

Mais, en dépit des écarts dont Rousseau s'accuse lui-même, sa physionomie n'en

demeure pas moins profondément attachante parce qu'il a sincèrement aimé l'humanité, a souffert pour elle, a voulu son perfectionnement et a contribué d'une manière efficace à lui faire faire des progrès sérieux.

S'il lui arrive de de jeter le trouble dans les cœurs en peignant trop vivement les orages des passions, ne ramène-t-il pas le calme par le spectacle de ces passions subjuguées et du radieux triomphe de la vertu ? « Pardonnons à Rousseau, dit avec raison Mme de Staël, si, après avoir achevé la lecture de ses livres, on se sent plus animé d'amour pour la vertu, si on tient plus à ses devoirs, si les mœurs simples, la bienfaisance, la retraite ont plus d'attraits pour nous. »

D'autres se sont chargés de faire connaître ses travers et ses manquements, ils l'ont fait souvent sans ménagement aucun et en prenant grand soin de charger les couleurs. Nous n'avions point à reprendre cette tâche à la fois aisée et ingrate. Rousseau se plaignait sur la fin de ses jours de ce que ses adversaires s'ingéniaient à dégager de ses écrits le *poison* qu'ils contenaient (et c'est

ainsi que se sont formées plusieurs opinions très-erronnées sur son compte). Nous avons cru bon de pratiquer l'opération inverse et d'extraire des œuvres très-mélangées de notre compatriote les sucres salubres et nourriciers qu'elles renferment. A la génération actuelle de continuer à la fois et de corriger Jean-Jacques en faisant mieux que lui. Cela vaudra mieux que de le ravalier ou de l'encenser en manquant à la fois de mesure et de justice.

Fritz Berthoud, après avoir retracé les tribulations infligées à Rousseau dans le Val-de-Travers, dit : « Sommes-nous meilleurs et plus tolérants ? Je l'entends affirmer de tous les côtés. Dieu me garde d'y contredire. Mais le proscrit de Motiers y est bien peut-être pour quelque chose. »

C'est ce que nous croyons aussi, et c'est pourquoi nous avons essayé de dire à nos contemporains prompts à oublier les choses du passé ce que fut *la sagesse de Jean-Jacques*.

P. S. Victor Hugo, à l'occasion de la célébration du centenaire de Voltaire, a prononcé ces paroles :

« Derrière Rousseau, on voit Robespierre. »

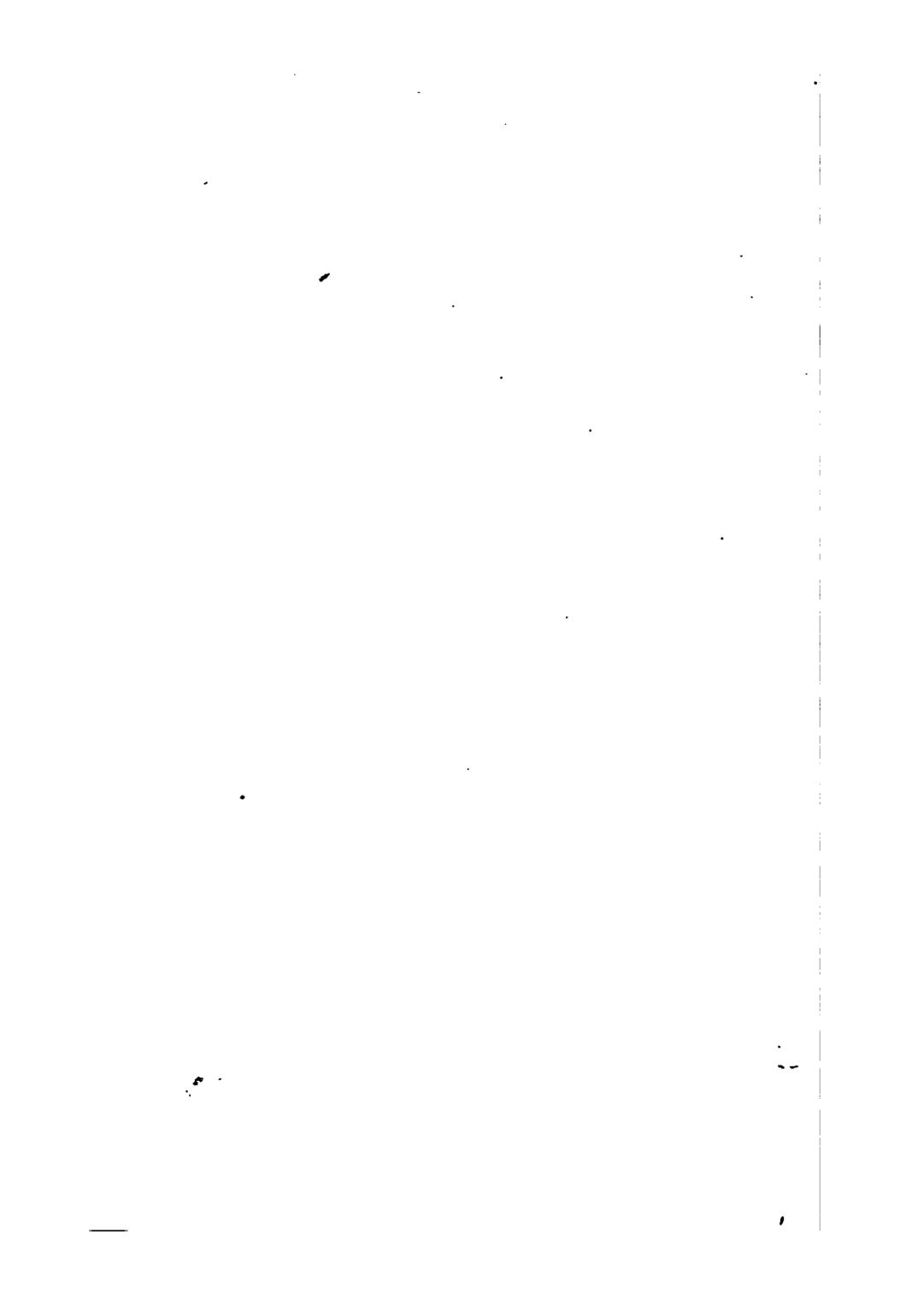
Non, derrière Rousseau, il faut voir, non pas *Robespierre*, mais bien *Turgot*, *Necker*, *Mirabeau*, *Malesherbes*, *Lanjuinais*, toute cette pléiade d'esprits généreux et sages qui ont recherché non pas le pouvoir, mais la liberté. M^{me} de Staël, cette femme tout imprégnée de libéralisme, avait bien mieux compris que Victor Hugo le véritable génie de Rousseau lorsque peu de temps avant l'ouverture de l'Assemblée nationale, elle s'écriait : « Et toi, Rousseau, que n'es-tu le témoin du spectacle imposant que va donner la France. Ah Rousseau, quel bonheur pour toi, si ton éloquence se fût fait entendre dans cette auguste Assemblée ! » Là, en effet, était la véritable place de Jean-Jacques. Lorsque, plus tard, une autre assemblée, cédant à de funestes inspirations, eut fait taire la loi pour y substituer ses caprices, nous croyons entendre les protestations indignées de cet ami sincère de la justice et du droit.

Aussi pensons-nous être l'interprète des républicains genevois lorsque nous répudions en leur nom le triste honneur qu'on prétend faire à leur compatriote en le représentant comme l'ancêtre spirituel de Robespierre. Non, quoique en dise le vétéran des poètes contemporains, Rousseau, l'ennemi de toutes les tyrannies, l'avocat convaincu des droits de l'humanité, n'a rien de commun avec l'homme qui foula aux pieds ces droits, et que ses propres complices durent immoler pour clore enfin une ère lamentable de sanglantes proscriptions.



TABLE DES MATIÈRES

	Pages
I Rousseau moraliste	1
II Idées religieuses de Rousseau	27
III Vues politiques de Rousseau	43
IV Miscellanées	67
V Jugements de Rousseau sur lui-même . . .	79
VI Genève et Jean-Jacques	95
VII Rousseau en face de ses contemporains . .	103





DU MÊME AUTEUR :

Les Suisses et Genève ou l'émancipation de la communauté genevoise au seizième siècle, 2 vol. 6 fr.

Histoire du peuple de Genève depuis la réforme, 1536 à 1555. 4 vol. 12 fr.

L'Église et l'Etat à Genève du vivant de Calvin, 1 fr. 25 c.

La question catholique à Genève, 1815—1873. 1 fr. 25.

La restauration de la république de Genève en 1814.

Etrennes genevoises, 1877 et 1878. Les 2 années : 3 fr.





